



le peuple breton

7f

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

N° 226 - OCTOBRE 1982

SPECIAL MER

M 2331 - 226 - 7,00 F

LOUIS LE PENSEC : INTERVIEW EXCLUSIVE

Photo J. Le Fèvre

MINI 24 BANQUE

LE NOUVEAU LIBRE-SERVICE BANCAIRE

 **Crédit Mutuel de Bretagne**

BAR - CRÊPERIE

"CHEZ TOM"

Guinness et Gueuze à la pression

18, rue Notre-Dame - 29260 LESNEVEN
Tél. 83.15.14

Dégustation à l'étage - Crêpes à emporter

HENAUT

Photo - Ciné

5, place Le Flô

LESNEVEN

Tél. 83.00.15



centre d'informatique
et d'enseignement

16, rue de l'Harteloire - 29200 Brest
26, Bd Hérault - 22000 Saint-Brieuc

TOUTES PRESTATIONS DE SERVICE EN INFORMATIQUE

- Ses systèmes de saisie de données, contrôlés
- Disquettes, bandes, cartes. (Transmission)
- Programmation
- Distributeur : Supports magnétiques, tout classement informatique

FORMATION PROFESSIONNELLE

- CONTRAT DE FORMATION CONTINUE AVEC ENTREPRISES
- OPÉRATRICES DE SAISIE :
Disquette, bandes, terminaux
- PROGRAMMEURS DE GESTION :
(Cobol, Basic)
Travaux pratiques sur ordinateurs

Kenober

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

17, Avenue de la Libération

QUIMPER

Tél. 90.63.33



IMPRIMERIE DE L'IROISE

Rue François-Lettré, BREST - Tél. 02.28.74

OFFSET - QUADRICROMIE

Dépliants - Catalogues - Périodiques - Affiches

CAFE DES MOUETTES

GUINNESS A LA PRESSION

—
PORT DE COMMERCE

BREST

Tél. 44-33-21



menuiserie - charpente
agencement - décoration

Tél. : 94.33.96 et 70.51.65
Dourenez - Gourlizon



2, str. ar Roue Gralon
KEMPER

*Embannadurioù ha levrioù breizheg
Pladennoù hag artisanelezh keltiek*

Gweltras ar Fur
Tél. 95.42.82



CARAVANING . NAUTISME

CAMPING . PLEIN-AIR

SPORTS

L'Hermitage, route de Gouesnou, BREST ☎ 02.28.77

LE MANHATTAN BAR

26, Rue de l'Harteloire - BREST
Téléphone : 44.24.22

*Ouverture 18 heures
Fermé le Dimanche*

**Souscription permanente
pour le progrès
du « Peuple Breton »**

COUP DE POUCE

Cette fois, le doute n'est plus permis. Les souscripteurs ont l'intention déclarée de s'approprier la présente colonne. Encore un bon petit coup de pouce, et il ne restera plus de place que pour le seul titre de ce billet mensuel. Il ne sera pas difficile à trouver celui-là : Bravo !

10^e liste

M. Le Roy, L'échiagat	50,00
F. Le Bleiz, 76 Argueil	20,00
E. Pianezza, 78 l'Étang la ville	50,00
P. Lorient, Allemagne	40,00
F.T. Binic	20,00
G. Merel, Nantes	50,00
Y. Morvan	50,00
A. Kervern, Brest	20,00
P.A.D., Plouha	10,00
J.P. Quemener, St Lyphard	20,00
Y. Le Grand, 91 La Ferté-Allais	50,00
L. Bihannic, St Malo	20,00
J.H. Prunet, Nevez	80,00
A. Merrien, Hanvec	30,00
M. Quéré	20,00
Y. Guillou, St Brieuc	50,00
J. Coatanea, Plouzane	30,00
S. Raulo, Loudéac	30,00
P. Bouvet, 92 Sceaux	30,00
J. Moal, Cost	35,00
L. Ruven, 94 Ivry/Seine	30,00
J. Queffelec, Brest	30,00
J. Pondaven, Brest	30,00
M. François, St Herblain	80,00
D. Niot, Angers	20,00
D. Challais, Brest	20,00
P. Laurent, Brest	30,00
M. Morvan, 60 Senlis	30,00
J. Gicquel, Lannion	30,00
J.P. Lelias, 57 Knutange	20,00
J. Bouchon, Lorient	30,00
J. Menguy, Plouha	30,00
M. Kervarec, Logonna-Daoulas	20,00
Y. L'Hostis, Montoir de Bretagne	20,00
P. Gouello, 37 Tours	30,00
M. Le Jeune, Le Faouët	30,00
C. Pellen, Nantes	30,00
Y. Olivier, Pleber-Christ	30,00
J.P. Gally, Bruxelles	20,00
G. Poulain, Paris	30,00
G. Baudry, St Nazaire	20,00
Y. Fichou, Plouha	30,00
J. Debos, 39 Arbois	30,00
R. Bouin, 30 Sommières	20,00
M. Le Corre, Penmarc'h	30,00
Y. Morvan, Guingamp	100,00
M. Neve, 64 Artix	20,00
H. Le Bihan	20,00
L. Connan, Plaintel	50,00
R. Feat, Plouézoc'h	20,00
J.A. Le Goff, Le Iuch	30,00
G. Baudet, Lamballe	20,00
C. Hascoet, St Brieuc	30,00
Y. Maze, 95 Sarcelles	20,00
C. Henry, Belle Ile en Terre	30,00
Y. Goasdoué, St-Hernin	40,00
B. Solois, 78 Gambais	30,00
S. Le Goff, Le Relecq Kerhuon	50,00
B. Le Bozec	30,00
D. Cocharde	30,00
F. Jaouen Raguenes, St Pabu	20,00
L.F. Costa-Rica	405,00
C. Pierre, Poullaouen	30,00
B. Le Meillour, 92 Puteaux	20,00
M.C.C., Londres	50,00
F. Le Moigne, St Malo	20,00
D. Roger, Dinan	20,00
C. Le Guellec, Brest	50,00

Total 10^e liste..... 2560,00
Report des listes précédentes..... 15596,70

TOTAL..... 18156,70

SOMMAIRE

En mal de mandats, Guerneur se paie un Tro-Breiz fracassant, tandis qu'Ariane décolle à fond les manettes (P. 5) — Le « Spécial Mer » du P.B. : Louis Le Pensec interviewé (P. 6), la réparation navale (P. 11), Sellit et les îles bretonnes (P. 26) — Social : Soguintel et Mae-Copex (P. 13) — L'U.D.B. six mois avant les municipales (P. 14) — Les cantonales à Brest (P. 12) — Tilly dit « Bravo aux Bretons » (P. 16) — International : Pologne et Liban (P. 19) — Un jour en stage de préparation à la vie professionnelle (P. 22) — Cinéma : Douarnenez 82 (P. 28) — B.D. : La page à Mellouët (P. 32) — C'est la fête (P. 18).

* P.S. : La brièveté inhabituelle de ce sommaire s'explique par l'importance... du sommaire.

« LE PEUPLE BRETON » - Mensuel - B.P. 304, 29273 Brest Cédex, Tél. : (98) 46.18.24 (Répondeur après 19 h.). - Rédaction : Pierre Gallais - Directeur de la Publication : Jean Guéguénat.

ABONNEMENTS - Ordinaire : 70 F - De soutien : à partir de 90 F - Etranger : 85 F - Etranger (par avion) : 105 F - C.C.P. : 2365-76 Rennes.

CHANGEMENTS D'ADRESSE - Pour tout changement d'adresse, nous demandons à nos abonnés de nous écrire en joignant ou en recopiant leur dernière bande d'expédition du journal, et en joignant 2,00 F en timbres pour frais. Merci d'avance.

PUBLICATION - Publication inscrite à la C.P.P.A.P., N° 41 387 - Photocomposition Atelier Le Dœuff, Lorient - Imprimerie de l'Iroise, Brest - Dépôt légal : 4^e trimestre.



J. COURTÉ

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

37, Route de Quimper, **BREST** - Tél. 02.11.72 - B.P. 345
Z.I. de Kerhuel, **QUIMPER** - Tél. 90.24.25 - B.P. 419

IMPRIMERIE
LE GRAND

8-10, route de Quimper
BREST
Tél. 02.03.89

Roger Coiffure

Mixte

11, Rue des Boucheries
LANDERNEAU
Tél. : 85.22.94



PELLICULES SÈCHES
SHAMPOOING
ROMARIN

J.F. KERVERN

2 fois par semaine

Ceci VOUS concerne !

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

Signature :

A..... le 19.....

Adressez ce bulletin (découpe ou recopie) à : U.D.B. - B.P. 304, 29273 BREST CEDEX

DE CONTRADICTIONS EN PARADOXES ...

L'AFFAIRE de la banque de Bretagne, c'est une sacrée aubaine pour les notables bretons, ceux qui détiennent encore le pouvoir à Rennes, à Vannes ou à Quimper. Les voilà qui deviennent agressifs, eux si souples d'échine jadis; voici qu'ils prennent des airs offusqués, scandalisés: «On vole la Bretagne!»

Il faut dire que, pour eux, l'occasion est belle. En apparence: une décentralisation qui tourne à l'envers, l'argent périphérique réinjecté vers le centre, et, sous les ordres d'un gouvernement de gauche, l'épargne des Bretons détournée... Elle est détournée, et depuis longtemps par bien d'autres moyens: les caisses d'épargne, le crédit agricole, les banques mutuelles ne sont pas autorisées à investir sur place toutes leurs disponibilités de crédit, mais doivent en placer un pourcentage, variable selon les époques, mais toujours confortable sur le marché financier. C'est d'une toute autre ampleur que les trois milliards anciens de la Banque de Bretagne, mais jamais les crocodiles de la droite bretonne n'y ont versé leurs larmes.

Cela ne veut pas dire que l'affaire est négligeable, sinon dans sa dimension, du moins dans son principe. Car les nationalisations, ça doit servir à réorienter l'économie, y compris dans l'espace géographique. Il y a une réparation «historique» à préparer en direction des pays qui ont le plus été vidés de leurs forces vives par le pouvoir sans partage des monopoles. Les nationalisations, que nous approuvons et qui devraient être plus larges, c'est l'outil de cette redistribution: encore faut-il le faire fonctionner, et si possible dans le bon sens!

C'est comme l'annexe B ter! Voilà, sous un sigle rébarbatif le résultat très tangible d'une lutte bretonne populaire et victorieuse: le combat pour obtenir de la SNCF des tarifs-marchandises dérogatoires pour la Bretagne, permettant de compenser, en partie, notre éloignement des centres de consommation.

Bien sûr, c'est une mesure d'exception, et on concevrait assez bien qu'elle disparaisse si, en contrepartie, devait s'élaborer un système de transports plus juste et plus économique, faisant appel au fer et à la mer, investissant dans les ports, réhabilitant les gares. Mais le pouvoir se contente d'annoncer la première partie de la proposition, la suppression de l'annexe B ter, et se tait sur la suite...

Ce n'est pas très sain tout ça, cette manière d'être régionaliste et de prendre la région à rebrousse-poil!

D'abord, parce que c'est donner des armes à la droite, une droite qui a (parfois) cessé d'être centraliste et stupide mais qui sait maintenant enfourcher des chevaux de bataille nouveaux pour elle, et qui devient par moment plus futée. Peut-être Guy Guermeur sera-t-il tenté de démentir ce qui précède, mais sûrement pas Madelin, Méhaignerie, Cointat ou même Marcellin: ceux-ci ont vite compris que les faux-pas du pouvoir, en ce qui concerne la Bretagne, pouvaient être récupérés.

Bien sûr, on se rappelle qu'il y a peu de temps encore, ils étaient les valets serviles et obséquieux d'un régime d'argent pour lequel la Bretagne eut toutes les destinées d'une colonie ordinaire: du réservoir de main-d'œuvre, au temps où il en fallait, à la réserve d'énergie, maintenant qu'on en a besoin. Certes, ils sont un peu fripés et défraîchis, mais ils ont encore de la ressource et des appuis, et, si on les laisse s'emparer de l'idée que la gauche, c'est les nationalisations au profit du centre et aux dépens de la périphérie, et qu'à l'inverse la région, c'est le système libéral, le leur, on aura bien de la peine à les contrer. L'UDB a réussi, ce qui pouvait, il y a vingt ans, paraître utopique: amener à gauche le combat breton. Il ne s'agirait pas que l'absence de volonté politique du pouvoir déçoive l'espoir chez nous et refoule vers la droite



des revendications qui étaient devenues libératrices.

Ce n'est pas très tonique non plus que la planification régionale se fasse tant attendre, que la redistribution des compétences soit un projet encore en chantier, que l'on ignore toujours quand la région va accéder à la majorité et selon quelles règles du jeu. Les «énergies qu'il fallait libérer» par la réforme régionale, selon l'expression de Michel Rocard dès le lendemain du dix mai, elles ont largement eu le temps de s'amortir à mesure qu'apparaissent de dangereuses contradictions interrégionales.

Car la régionalisation sans planification peut vite ressembler à une foire d'empoigne où le patronat sera en position de force pour imposer ses choix. Le récent conflit de la réparation navale, à Brest, l'illustre assez bien. Dans un secteur où la crise est mondiale, y a-t-il en France, de la place pour plusieurs chantiers importants? Pas évident, et la concurrence est vive entre Marseille et Brest. Or, c'est à... Gaston Defferre que les responsables brestois ont été en premier présenter leur dossier!

Contradictions également dans le domaine de l'électronique (ce numéro évoque plus loin les nouvelles tribulations de la Soguintel), contradictions dans la métallurgie où des entreprises bretonnes sont victimes, comme au bon vieux temps du giscardisme, du pompage des capitaux par les actionnaires parisiens (et on lira plus loin le cas de la MAE à Kerpont-Lorient).

Chaque concession faite à la droite et au patronat ne les dispose pas mieux vis-à-vis du pouvoir, mais les conforte et les renforce; chaque retard, chaque renoncement coupe un peu plus le pouvoir de sa base d'appui naturelle. Le dire n'est pas faire de la critique irresponsable. Ce n'est pas pratiquer la surenchère, mais c'est refuser la concession.

Exiger les changements irréversibles qui sont à portée de la main, refuser cette alternance à l'anglaise qu'on nous décrit déjà dans l'ordre: Giscard, Mitterrand, Chirac, Rocard, c'est refuser pour un peuple le jeu de pile ou face pour sa survie. La gauche, pour nous, n'est pas une «expérience» qui peut «réussir» ou «échouer» dans une procédure qui reste murée dans le cadre strict et immuable d'un capitalisme plus ou moins tempéré, mais une nécessité absolue.

Le paradoxe, c'est qu'avec l'audace énorme que lui a conférée l'exceptionnelle année électorale 1981 — la durée, la majorité absolue au parti du Président — on piétine à ce point dans les domaines fondamentaux de la planification de la régionalisation, de la culture. Le paradoxe, c'est que la droite, après son K.O. de l'an dernier, soit à nouveau si sûre d'elle; qu'elle puisse, comme au port de Brest, organiser une récession qui l'arrange; qu'elle puisse, comme dans les banques, même nationalisées, pratiquer la répression antisyndicale avec un cynisme à nouveau affiché.

Qu'elle puisse, comme on le voit en Bretagne, reprendre à son compte, en les détournant et en les dévoyant, les thèmes mêmes qui ont servi à la gauche française pour sa spectaculaire avancée de ces dernières années chez nous, et qu'elle leur abandonne.

La défense de l'économie bretonne, celle des travailleurs bretons, la promotion de leur culture, la droite a montré, quand elle a exercé le pouvoir, combien elle savait les mettre au service de ses intérêts de classe.

Ne nous y trompons pas, ce sont bien, ce sont seulement des revendications de gauche. Et si la gauche française les néglige, c'est un argument de plus pour que se renforce un parti breton de gauche, qui fasse de l'autonomie socialiste une priorité inaliénable!



U.D.B.

LE PIED DANS L'ENCOIGNURE

CLIVAGE des âges: la génération de la guerre: hostile, celle de mai 1968: favorable; opposition des sexes: les hommes pour, les femmes contre; séparation des classes: les travailleurs contre, les intellectuels pour. On connaît par cœur les schémas du refus de la langue bretonne et l'inventaire des volontés de la maintenir.

On sait aussi tout ce que ces classifications ont de manichéen. Entre cinquante et soixante-dix ans, tous n'ont pas rejeté le breton, et la mère de famille l'apprenant à ses enfants, pas plus que le paysan envoyant ses gosses à Diwan, ne sont des exceptions. De même que les jeunes balayant la langue avec les vieilleries et les enseignants la tenant pour scorie de l'esprit existent bel et bien.

Il n'empêche que le statut de la langue bretonne a été dominé ces dernières années, par la négligence dans laquelle le tenaient ses propres locuteurs.

On peut se demander si cette attitude n'est pas en train de basculer. Oh, il ne s'agit pas de ces lames de fond qui soulèvent les peuples; mais il y a des faits, des petits faits multipliés, qui montrent que l'opinion populaire sur la langue bretonne change.

L'enquête sur l'usage du breton à Plouven, qui est analysée plus loin, a révélé des chiffres surprenants, en rupture totale avec les stéréotypes. Plus concrètement, peut-être, la manière dont les auditeurs de RBO acceptent de répondre directement en breton au téléphone ou au micro témoigne, outre la vivacité et la persistance de la langue, d'un désir de s'en servir publiquement qui est une nouveauté.

On est loin ici, de l'ostentation provocatrice des néo-bretonnants exhibant leurs derniers néologismes.

Et où est l'effarement de cette femme que j'ai vue, il y a à peine plus de dix ans incrédule en entendant du breton au téléphone: comment cette merveilleuse technique pouvait-elle véhiculer un tel archaïsme?

Longtemps, les bretonnants, enfermés dans leur seule langue, ont vécu dans un cachot. Pour seule lecture, la vie des saints, pour seule parole la prédication du dimanche, comment ont-ils fait pour maintenir une telle vie, une si gigantesque truculence? Sûrement pas par nationalisme, sûrement pas par volonté de voir le breton survivre. Le breton-prison, ils l'ont rejeté de toutes leurs forces, pas pour eux, les résignés, mais pour leurs enfants.

Aujourd'hui que des rais de lumière pénètrent dans la chambre obscure, que personne n'est plus enfermé dans une langue de la maison — vernaculaire — le rejet cesse. Mais le dégât est immense. La

CHICHE ? ...

Guermeur à Vannes: mise au poing

LES rumeurs sur la venue de Guy Guermeur dans le Mor-bihan couraient bon train depuis quelques semaines. Des rumeurs que le principal intéressé ne se faisait pas faute d'alimenter: «De nombreuses villes de Bretagne me sollicitent», déclarait-il en effet aux gazettes. Parmi ces villes qui ne pouvaient pas se passer de l'ancien député RPR (intégralement dépouillé de ses mandats dans la région de Douarnenez), il y avait soi-disant Lorient. Soit-disant, parce que là-bas, on n'en veut pas dudit Guermeur. Pas plus d'ailleurs qu'à Vannes, autre cible du politicien en mal de mandats. Lequel a fini par se livrer à une vigoureuse «mise au poing». Un poing qu'il a balancé sans vergogne dans la figure d'un grand chef RPR de Vannes, Michel Le Page, qui n'appréciait pas outre mesure la venue du messie de droite. Les dix jours d'arrêt de travail qui lui ont été accordés lui permettront sans doute de réfléchir aux bienfaits promis par Guy Guermeur, et gageons que la méthode forte chère à l'ancien sous-préfet venu du Nord saura s'accorder avec la douce vannetaise. Pour le plus grand bien d'une droite locale désormais unie... par les liens du sang.

Avant terme (marin)

DANS le jargon de la presse, un «ratage» est une information manquée. Un exemple: vous ouvrez votre quotidien et vous tombez sur un gros titre à la Une: «Scandale à EDF: la centrale de Brennilis peinte en rouge». Si le quotidien concurrent n'a pas sorti l'information, il a raté son coup. A l'inverse, il est d'autres ratages qui ne manquent pas d'intérêt. C'est ceux qui devancent l'information. Ainsi les deux pages que «Libération» du 10/9 a consacré au «Premier vol opérationnel d'Ariane». Pas mal de lignes pour un «non-événement»: devant décoller à 4 h du matin (le jour de la parution du quotidien), la (M)ariane, au lieu de s'envoyer en l'air, eh ben elle s'est retrouvée dans la flotte. Mais ça, l'équipe du canard ne pouvait pas le prévoir. Dure loi du quotidien donc, mais aussi du mensuel: dans son numéro de septembre, «Sciences et Avenir» publie une publicité couleur d'une page vantant les nombreuses possibilités de transport spatial offertes par l'engin français (voir fac-similé). De transport de satellites, s'entend. Pour les passagers, on verra plus tard, les scaphandres étant encore à l'étude...

**ARIANE:
VOTRE PLACE
DANS
L'ESPACE**

Avec un lanceur
opérationnel

De nombreux clients
à travers le monde
ont déjà fait confiance à ARIANE

La prochaine Ariane

...ALLEZ savoir, en effet. Parce qu'à propos de «plouf» I nous venons d'apprendre en dernière minute (celle de l'imprimeur) une nouvelle importante. On vous la livre telle que, sans que nous ayons eu le temps matériel de recouper l'information. Suite à la dégringolade d'Ariane, il y aurait d'ici peu un transfert de tâches ministérielles. La fabrication et le lancement des engins spatiaux français seraient désormais placés sous le patronage du ministère de la Mer. On parle même de la construction prochaine d'un sous-marin inter-spatial de conception entièrement révolutionnaire. Un S.M.I.S. de gauche, quoi.

A noter enfin que si la plongée d'Ariane dans les eaux tropicales avait eu lieu du temps de Giscard, eh ben, ça aurait fait pas mal rigoler. Et là, non. Pourquoi?

radio, la télé, l'école, il faudrait qu'elles s'ouvrent toutes grandes pour que le breton ait une chance de redevenir populaire.

Or, le pouvoir est ici comme un propriétaire méfiant qui entr'ouvre la porte

mais laisse accrochée la chaîne de sécurité.

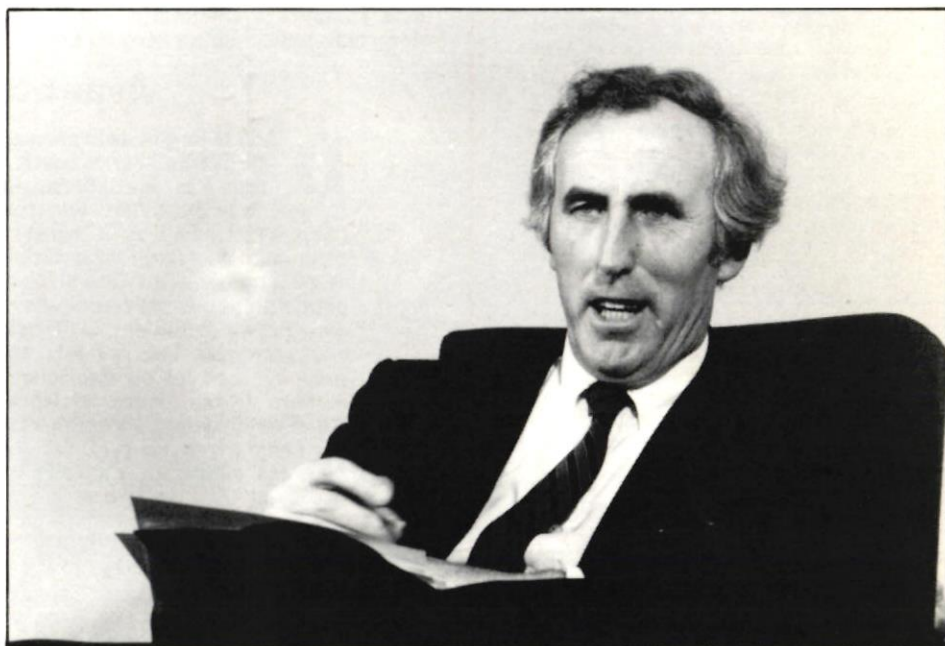
Alors, laissons le pied dans l'encoignure! Et poussons!

Jean Guégueniat.

Pêche industrielle, celle de Lorient en particulier, industries de transformation du poisson en Bretagne-Sud, pêche artisanale, formation et transports maritimes, commerce international, ports d'Ouessant et du Jaudy, tels sont les thèmes abordés dans cette interview que le Ministre de la Mer, Louis Le Pensec, a accordée au « Peuple Breton ».

LOUIS LE PENSEC AU « PEUPLE BRETON » :

« L'idée de la création en Bretagne d'un centre de commerce international pour regrouper en un même lieu les opérations du commerce international et les moyens les plus modernes de communications et de traitement de l'information, peut être mise à l'examen. »



J.-J. Bernier/Gamma

Le Peuple Breton : « Les travailleurs bretons ont besoin d'une politique de la mer qui soit ambitieuse pour créer des emplois et développer l'économie du pays qui en a grandement besoin. Le faible trafic des ports est le reflet d'une économie moribonde et dépendante : il y a peu à importer et encore moins à exporter. Pourtant la position géographique de la Bretagne la prédestine à se tourner vers la mer qui est une richesse peu exploitée. »

L'arrivée d'un gouvernement de gauche au pouvoir est indiscutablement une chance pour la Bretagne. Le moyen du changement passe par une régionalisation authentique et donc par le rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne. La Bretagne aura alors un poids économique suffisant et une communauté d'intérêts permettant un réel développement économique basé sur ses ressources propres : pêches maritimes, agriculture, industries agro-alimentaires, exploitation du sous-sol. C'est le point de départ du commerce international et cela suppose aussi le développement des transports maritimes et des industries portuaires.

Dans un contexte, certes, difficile, le pouvoir de gauche va-t-il saisir la chance qui s'offre à lui de permettre le développement de la Bretagne que la droite et le système capitaliste lui ont toujours refusé ?

Louis Le Pensec : Vous avez tout-à-fait raison de poser les problèmes de la mer en termes d'emplois. Sur l'ensemble du littoral français, en effet, 500 000 emplois dépendent directement ou indirectement d'activités maritimes dont 100 000 en Bretagne (1) : 35% des marins-pêcheurs actifs, près d'un quart des navigants au commerce sont bretons. Ces emplois, le plus souvent concentrés dans certaines zones de mono-activité, sont particulièrement dépendants d'un environnement qui déborde le strict cadre régional ou national.

La mer est un monde sans frontières, et l'avenir du port de pêche de Lorient, par exemple, se joue sans doute davantage au large du littoral nord-est de l'Ecosse que sur le littoral breton ; de même la circulation des pétroliers le long de nos côtes est-elle réglementée dans un cadre international par l'O.M.I. Ce contexte n'en souligne que davantage la nécessité d'une volonté clairement affirmée au plan national de prendre en compte la mer dans ses trois dimensions essentielles : zone d'échanges, gisement de ressources vivantes et minérales, cadre de vie. Cette volonté existe et le Ministère de la Mer a été précisément mis en place pour la traduire dans la réalité, en appuyant notamment les initiatives et les efforts des collectivités locales et régionales.

Ainsi a-t-il été possible, malgré une conjoncture internationale difficile et une concurrence souvent déloyale, de consolider nos positions qu'il s'agisse des ports de commerce, des chantiers, de la flotte de commerce, de la pêche et des cultures marines. C'est notamment vrai pour la Bretagne où seuls les efforts conjugués de l'Etat et de la Région ont permis d'éviter l'an dernier le naufrage de l'armement B.A.I., par exemple. Aujourd'hui pour faire face aux difficultés de la réparation navale brestoise, dans ce contexte de crise mondiale de ce secteur, l'aide les pouvoirs publics doit s'appuyer sur une solidarité active de tous les partenaires maritimes.

Toutes les difficultés ne sont pas pour autant surmontées et il apparaît clairement que dans le secteur maritime la sortie de la crise passe, encore plus qu'ailleurs, par la recherche et l'innovation. La Bretagne dispose à cet égard de nombreux atouts et la collaboration déjà engagée sur le terrain, entre équipes de professionnels et de scientifiques, doit être renforcée. L'exemple de Pleubian mérite à cet égard d'être suivi, et le développement des expériences mytilicoles en de nombreux points du littoral breton témoigne que le secteur des cultures marines peut contribuer efficacement

ment à maintenir et à développer l'emploi.

Une idée séduisante

P.B. : De même que pour l'Ecosse ou l'Irlande, la pêche est une ressource essentielle en Bretagne. Des quotas de pêche préférentiels ont été attribués à ces pays périphériques de l'Europe de l'Ouest. La même situation justifie les mêmes avantages. Nous ne nous faisons en cela que le porte-parole des organisations professionnelles et syndicales qui ont repris cette revendication. Etes-vous favorable à cette idée ?

L.L.P. : A la Haye, en novembre 1976, les ministres des pêches de la C.E.E. sont convenus qu'un certain nombre de régions particulièrement dépendantes de la pêche et des industries annexes pourraient recevoir un traitement particulier. La Bretagne ne figure pas parmi ces régions, à l'inverse de l'Irlande et de l'Ecosse, parmi d'autres d'ailleurs comme les départements français d'Outre-Mer.

Quand on connaît l'importance de la pêche en Bretagne, la voir retenue parmi ces régions « privilégiées » est une idée séduisante et je comprends que cette revendication ait été formulée par les organisations professionnelles et syndicales. Néanmoins, la présentation d'une telle demande serait immédiatement suivie par des initiatives d'autres régions européennes et plus la liste sera longue, plus il y aura de chances pour que le taux privilégié de subventions se rapproche du taux normal. Ainsi les avantages de cette reconnaissance pourraient disparaître alors que les contraintes inhérentes au système (par exemple les tailles limitées des navires privilégiés) seraient maintenues.

S'agissant de la mise en œuvre de la politique des quotas, je ne suis pas sûr qu'une fois satisfaite — si tant est d'ailleurs qu'elle l'ait été — une telle revendication ait conduit pour la France, dans les zones d'activités habituelles des pêcheurs bretons, à des quotas plus importants que ceux qui figurent désormais dans les documents sur lesquels le Conseil des Ministres de la C.E.E. se prononcera, je le souhaite définitivement, dans les toutes prochaines semaines.

P.B. : A Lorient, les problèmes de la pêche industrielle restent entiers : gros navires peu rentables et absence d'industries de transformation. Les ventes de poisson à l'étranger augmentent et le départ de navires vers Boulogne est envisagé. Les conserveries restantes travaillent essentiellement de la sardine d'Italie et du Maroc, du maquereau de Grande-Bretagne et du thon italien. Le port de Lorient va-t-il se transformer en un super port de pêche artisanale à défaut d'être le moteur d'une industrie de transformation ?

L.L.P. : A l'initiative du Ministère de la Mer, une réflexion sur l'avenir du port de Lorient a été engagée. Elle se poursuit actuellement et devrait prochainement parvenir à des recommandations concrètes afin que des mesures soient prises, par le Ministère de la Mer, mais aussi par l'ensemble des autres intervenants économiques, pour aboutir au redressement de la situation de la pêche industrielle lorientaise. J'ai eu, à plusieurs reprises, l'occasion d'affirmer que la pêche industrielle devait continuer à être



Yvon Boëlle

présente à Lorient. On peut d'ailleurs observer cette année une amélioration assez nette des résultats des navires due à une amorce de reconstitution de la ressource ainsi qu'à la politique de stabilisation du prix du carburant.

Pour consolider cette tendance, il sera nécessaire que tous les partenaires participent à la mise en œuvre de solutions innovantes, telles que la congélation à bord ; les pompes à poisson ; les échanges interports pour mieux valoriser les captures... Le Ministère de la Mer poursuivra son action pour accompagner la relance d'une activité qu'il considère essentielle pour l'environnement socio-économique du port de Lorient.

P.B. : Des industries de transformation du poisson sont nécessaires en Bretagne sud. Le pouvoir socialiste a-t-il les moyens de favoriser un tel développement (Sté d'économie mixte ou entreprise d'Etat) ou va-t-il s'en remettre au patronat tenant du capitalisme, dont la défaillance est évidente ?

L.L.P. : Le maintien des industries de transformation — qui demeurent une activité caractéristique de la Bretagne — est nécessaire : en dépit des nombreuses fermetures intervenues au cours des dernières années, les conserveries de poissons assurent une part substantielle de l'emploi, notamment en Bretagne sud.

En outre, le niveau de notre production nationale doit être maintenu et cette production dépend largement des installations bretonnes qui représentent toujours, annuellement, près de 65% de la production nationale et dont le développement doit être favorisé.

Les moyens envisagés ne passent pas par une prise de contrôle étatique de ce secteur : nombre d'établissements ont déjà entrepris de développer leur activité en diversifiant et en modernisant leur outil de production, mais des efforts restent à faire. Les investissements à réaliser doivent être encouragés et les entrepreneurs doivent utiliser à cette fin

tous les instruments dont ils peuvent bénéficier : prime d'orientation agricole et aide du F.E.O.G.A. Le Ministère de la Mer encourage depuis plusieurs années le développement du secteur transformation des organismes coopératifs d'intervention, secteur de l'économie sociale auxquels il attache la plus grande importance.

Par ailleurs, je serais pour ma part favorable à l'institution d'un mécanisme permettant aux entrepreneurs un meilleur accès au marché financier en accordant à l'industrie de la transformation des bonifications d'intérêt, comparables à celles dont peuvent bénéficier les investissements destinés à la modernisation des équipements du mareyage par l'intermédiaire de la S.I.E.M. (Société Interprofessionnelle d'Équipement du Mareyage). La S.O.D.E.M.O. pourrait jouer à cet égard un rôle comparable à celui de la S.I.E.M.

Renouvellement de flotte

P.B. : La petite pêche côtière et la pêche artisanale font vivre le plus grand nombre de marins-pêcheurs, créent des emplois induits et fixent ainsi une population nombreuse bien répartie sur toute la côte. Ne pensez-vous pas que le coût de la construction risque de conduire à une diminution des pêcheurs, et à l'extension du Tourisme aidé en cela par des municipalités qui jouent cette carte ?

L.L.P. : Il est certain que la pêche artisanale présente, du point de vue de l'aménagement du territoire, et plus particulièrement de l'animation permanente de l'ensemble du littoral, un atout essentiel. C'est une raison, parmi d'autres bien évidemment, pour maintenir cette activité et, dans les zones où l'état de la ressource le permet, la développer.

Pour permettre à cette activité essentielle pour l'économie du littoral de disposer d'un outil adapté, des mesures ont été prises.

LES COMPAGNONS DU BATIMENT



GROUPEMENT D'ENTREPRISES un bon choix

Siège : 21, rue de Brest
Landerneau - Tél. 85.24.37
Brest : 123, rue Saint-Marc
Tél. 42.18.53

Bon pour une
documentation

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____

LE GRENIER

ANTIQUITÉS

1 ter, rue Poullic-al-Lor
(sous la gare S.N.C.F.)

BREST

NUMISMATIQUE
LIBRAIRIE D'ANCIEN
CARTES postales anciennes

RESTAURANT de tradition

Le Moulin à poivre

Tél. : 40.36.70

Plougastel-Daoulas

PEINTURE
MOQUETTES
PAPIERS PEINTS
TISSUS MURAUX
AMENAGEMENT
D'INTERIEURS

iroise-décor

B. LEPROHON/31, RUE INKERMANN/29200 BREST
TEL. 02.00.33

CRÊPERIE ty-BREIZ

ses spécialités. krampouz ha jistr-mad

15, rue Duquesclin

tél. 37.91.20

lannion



AGENCE
IMMOBILIERE
GELEBART

Place St. Julien - Landerneau - tél. 85.21.01

A VENDRE

- Presqu'île de Crozon, bae avec murs 110 m² + matériel et logement. Prix 45 u.
- Penty à Logonna-Daoulas près mer. Prix 13 u.
- Landerneau, maison plain pied non mitoyenne, 3 p., confort, garage. Jardin 340 m². Prix 16 u.

interlude

38, rue Yves-Collet, BREST

Tél. 44.36.89

*Le spécialiste fournitures Beaux-Arts
et activités manuelles*

Eric PELLEAU

Sculpteur sur Bois

Diplômé Ecole BOULLE

*Styles - buste - contemporain
restauration sculptures et meubles
organisation de stages et cours de sculpture
et modelage enfants et adultes*

18, rue Bugeaud (place Guérin)
29200 BREST - Tél. 80.40.98



entreprise de bâtiment

abonaël

6 boulevard montaigne

29200 brest

tél. (98) 46.37.86/46.33.04

rc B 318546827



Une maison au pays pour une qualité de vie

Tous Travaux de constructions
et de rénovations.

Etude gratuite.
Devis - Avant-projet.

Service terrains.

Notre lotissement à PLOUGUIN KERNAVENO

Terrain + construction - Prix ferme et définitif, non révisable.
Financement 100% suivant situation familiale.
Prêt P.A.P. C.F.F. - Livable Juin 83

Retournez ce bon à ABONAËL

Nom Adresse Tél.

Je désire recevoir
une documentation
gratuite

Ainsi, une réflexion a été engagée par le Ministre de la Mer avec la profession sur l'outil, port par port, et son niveau de renouvellement souhaitable : c'est le plan pluriannuel d'investissement de la pêche artisanale. Ce plan prévoit des niveaux d'aide incitatifs pour les promoteurs (subventions pouvant aller jusqu'à 20% ; prêts bonifiés à taux très intéressants : 5% et 11% ; le tout complété par des subventions locales, pour tenir compte des spécificités). Cet effort de programmation, tant de la part de l'Etat que des professionnels : doit permettre aux chantiers de préparer leur plan de charge et d'éviter, dans l'incertitude, de prendre des « avances » sur prix.

Les Commissions Régionales de Modernisation qui examinent les dossiers de demandes de subvention demanderont des justificatifs aux chantiers constructeurs, quand il apparaîtra que le coût d'un navire est « exorbitant » par rapport à la moyenne.

Par ailleurs, l'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissements traçant des objectifs et définissant des moyens d'action pour les cinq années à venir, permettra le renouvellement de la flottille de pêche sur des bases connues par les professionnels et dont l'Etat assurera le maintien. Mais le retour à l'équilibre d'exploitation des navires passe aussi et peut-être surtout à terme par l'amélioration des conditions de mise en marché. Comme je l'ai indiqué à de nombreuses reprises l'objectif est, à cet égard, que les prix au débarquement puissent couvrir l'ensemble des charges d'exploitation des navires.

Je suis à cet égard convaincu qu'une part plus importante de la valeur créée en mer par les producteurs peut leur rester acquise sans pour autant que cela conduise à une augmentation des prix à la consommation. Pour assurer un meilleur fonctionnement du marché, une réforme du Fonds d'Intervention et d'Organisation des Marchés des Produits de la Mer (F.I.O.M.) a été décidée qui devrait permettre de doter cet organisme d'une possibilité d'intervention, en liaison étroite avec les organisations de producteurs.

P.B. : *Le gouvernement giscardien présentait l'aquaculture comme la panacée destinée à résoudre par son développement certains problèmes de la pêche. Une autre direction est prise aujourd'hui. Quelle est la politique définie dans ce domaine de l'ostréiculture à l'élevage, à la production éventuelle de soles ?*

L.L.P. : Je me refuse à distinguer l'aquaculture de la conchyliculture. Il s'agit simplement de deux aspects d'une même réalité : les Cultures Marines.

Les cultures marines nouvelles, élevage du poisson et des crustacés ne représentent, après 15 ans d'efforts, que 500 Tonnes de production. La Conchyliculture, forme traditionnelle de Culture Marine, représente 150 Mille Tonnes. Je tiens à développer l'ensemble du secteur des Cultures Marines tout particulièrement dans le secteur traditionnel de la Mytiliculture ; nous avons des sites favorables, des professionnels compétents et une demande en expansion. Or, nous importons 35 Mille Tonnes de moules. Nous avons particulièrement dans ce domaine l'intention d'assurer la reconquête du marché intérieur.

Pour ce qui concerne les cultures

nouvelles, notre effort porte principalement sur la recherche : améliorer la coordination entre les instituts, assurer l'échange entre professionnels et chercheurs. Le deuxième axe consiste à favoriser les exploitations familiales et artisanales réservées prioritairement aux populations du littoral mieux aptes que quiconque à assurer l'essor de l'élevage du poisson.

Trois directions

P.B. : *Quels sont les faits que vous estimez les plus positifs de votre action dans le secteur des pêches maritimes, et aussi dans le domaine social ? N'était-il pas préférable d'accorder la retraite à 50 ans au lieu de se contenter de relever le salaire forfaitaire pour le calcul des retraites ?*

MER ET EMPLOIS

Bilan des activités liées à la mer en Bretagne en terme d'emplois :

- **Activités industrielles :**
Construction - réparation navale et toutes industries connexes : 22.000.
Exploitation et transformation des ressources marines : 21.000.
 - **Activités commerciales et de service privées :**
Commerce - distribution - transports crédits - assurances - activités sociales : 10.000.
 - **Tourisme :**
Activité industrielle - construction bateaux de plaisance : 1.000.
Activité commerciale et de service : 17.000.
 - **Administrations publiques et Marine Marchande :**
Administrations : 3.500.
Marine Nationale : 20.500.
 - **Tertiaire supérieur :**
Formation : 400.
Recherche scientifique et technique : 600.
 - **Divers :** 1.000.
- TOTAL : 97.000.**

L.L.P. : Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir il y avait un contentieux entre le milieu maritime et l'Etat en matière de retraites. Il convenait d'assurer un rattrapage, particulièrement pour les petites pensions, du fait du décalage entre les salaires réels et les salaires forfaitaires.

Après discussion avec les organisations professionnelles j'ai proposé un plan de rattrapage sur 7 ans qui permet une revalorisation des petites pensions de l'ordre de 20 à 40% indexée sur le coût de la vie. Plus de 70% des pensionnés sont concernés par ces hausses importantes, et tous bénéficient du plan de rattrapage.

Des négociations sont actuellement en cours pour prendre en considération la situation particulière des officiers. Je peux vous affirmer que les marins ont été très sensibles au résultat du plan de rattrapage ; les nombreux témoignages reçus sont significatifs à cet égard.

Dès la création du Ministère de la Mer, ont été définies des priorités d'actions

vis-à-vis des pêches maritimes dans trois directions essentielles :

— L'accès à la ressource — le maintien de l'outil de production — le soutien du marché du poisson.

La question de l'accès à la ressource est, faut-il le rappeler, une question essentielle pour nos pêcheurs, puisque les 2/3 de nos prises s'effectuent en dehors de nos zones de pêche, soit 60% dans les eaux britanniques. Sur ce dossier, qui constituait la pierre d'achoppement de l'Europe Bleue, nous avons multiplié les contacts bilatéraux afin de préserver l'accès de nos bateaux dans les eaux du Royaume-Uni et de l'Irlande. Ces efforts ont été payants puisqu'ils ont permis la mise au point d'un projet d'accord que la France espère voir entériner par un prochain Conseil des Ministres de la C.E.E.

L'accès à la ressource se pose aussi pour le grand public français et nous avons à cet égard incité et soutenu les efforts de redéploiement des armements français dans le cadre d'une campagne exploratoire pour la pêche au thon dans l'Océan Indien Tropical et aux Kerguelen pour la pêche aux poissons de fond.

S'agissant du maintien de l'outil de production, nous avons décidé dès juillet 1981 le doublement de l'aide au carburant, point essentiel si l'on se souvient que le déséquilibre des comptes d'exploitation des navires était dû pour la plus grande part au poids grandissant du poste carburant dans le compte d'exploitation des navires. En 1982, cette mesure a été complétée par l'instauration d'un système de modulation des prix du carburant dont l'objectif est de faire évoluer le coût du carburant pour les pêcheurs à un rythme qui ne soit pas supérieur à l'augmentation du coût de la vie. La mise en œuvre d'un tel système constitue, à l'évidence, un acquis considérable pour l'ensemble du secteur des pêches.

Un secteur concurrentiel

P.B. : *Il est admis par tous que la formation maritime est totalement sous-développée et en retard sur la réalité particulièrement dans le domaine des pêches et cultures marines. Pourquoi pas intégrer cet enseignement dans l'Education nationale au lieu d'assurer la gestion des écoles par une association en perpétuelle difficulté ?*

L.L.P. : J'ai mis en place, dès mon arrivée, un groupe de travail chargé de la réforme de la formation maritime qui a permis de recueillir la position des divers partenaires sociaux et des formateurs. Les orientations qui ont été proposées permettent de souligner l'effort qui doit être entrepris tout particulièrement dans le domaine de la formation initiale.

Un groupe interministériel étudie les conditions de mise en œuvre d'une réforme de la formation. Le rôle joué par l'Education Nationale dans ce groupe est important. Je tiens à souligner que les formations techniques assurées dans les écoles d'apprentissage maritime sont de bonne qualité.

Il est prématuré d'avancer les conclusions des études en cours, mais il convient d'affirmer la spécificité de l'enseignement maritime et la nécessité d'assurer des formations équivalentes à celles de l'Education Nationale.

P.B. : *Les transports maritimes sont inexistants sur le plan breton et l'exportation*

tation des produits français dépend en grande partie de navires étrangers. Il est donc possible de relancer la construction navale, et de créer la flottille de caboteurs vracquiers polyvalents qui fait actuellement défaut. Quelle est la politique du gouvernement, dans ce domaine, pour la Bretagne, première région maritime de l'hexagone ?

L.L.P. : Dire que les transports maritimes sont inexistantes en Bretagne me paraît inexact. Il existe en effet plusieurs armements régionaux particulièrement actifs, tels que la B.A.I. au départ de Roscoff, et Saint-Malo pour le transport de passagers et de véhicules, l'Armement Garnier à Paimpol, et la Morbihannaise à Nantes, tous deux spécialisés dans les transports de vrac, et enfin la Finistérienne de Cabotage à Brest pour les transports d'hydrocarbures et de produits chimiques.

Nous disposons donc en Bretagne d'une flotte substantielle et diversifiée, mais qu'il faut renforcer encore. Comme vous le savez, notre premier objectif a été depuis juin 1981 de consolider la flotte et de préserver l'emploi pour mettre un terme à l'hémorragie qui la frappait. Je crois que nous avons réussi, en maintenant notre flotte en nombre, alors que celles de tous nos voisins européens continuent de décroître sous l'effet de la formidable crise des transports maritimes actuelle qui a pour conséquences un tarissement des commandes aux chantiers de construction et une baisse des travaux de réparation navale.

Pour 1983 nous allons engager un effort tout particulier en faveur du cabotage pour tenter de surmonter nos handicaps dans ce secteur d'activité très concurrentiel. Divers projets sont à l'étude parmi les armements bretons que j'ai cités, concernant par exemple des caboteurs vracquiers polyvalents. Pour qu'ils aboutissent il faudra pour être compétitifs beaucoup d'imagination et d'efforts de la part de toutes les parties concernées, armateurs, chargeurs et marins, pour permettre une exploitation viable et durable de ces navires dans un marché extrêmement difficile.

A chacun de prendre conscience que si nous voulons reconquérir une place dans ce type d'activité au Cabotage d'où l'armement français avait disparu à la différence des Allemands ou des Hollandais, il faudra s'inspirer de l'exemple de nos voisins Nord-Européens, notamment en matière d'effectifs et d'organisation du travail à bord.

Comparaison difficile

P.B. : Le commerce international est particulièrement faible en Bretagne alors qu'il peut être une ressource très importante. L'exemple du Danemark, pays de taille comparable, est là pour le prouver. Les informations sur les marchés à l'importation et à l'exportation et les courants de trafic sont très mal connus. La création d'un Centre de Commerce International, à SAINT-NAZAIRE par exemple, pour l'ensemble des ports bretons de NANTES à SAINT-MALO, n'est-elle pas urgente ?

L.L.P. : Le commerce international de la Bretagne ne me paraît pas pouvoir être qualifié de « particulièrement faible ». En effet, si l'on considère le seul trafic international (hors cabotage national) des ports de commerce (donc sans compter le trafic international par voie terrestre),

LE MOIS PROCHAIN...

L'abondance de la matière nous conduit à scinder la publication de ce « Spécial Mer ». Elle se poursuivra dans le « Peuple Breton » de novembre. On y trouvera notamment deux témoignages : celui d'un technicien de pêche breton durant la campagne franco-mexicaine au thon tropical. Ainsi que celui d'un syndicaliste C.F.D.T.-Marins du Morbihan qui portera un jugement sur l'après-10 mai. En prévision également, un article traitant des « Pêches maritimes et recherche scientifique ».

en se basant sur les statistiques de 1980 qui sont les plus complètes, il dépasse 50.000.000 tonnes pour la région de programme Bretagne, ce qui est loin d'être négligeable puisqu'il contient peu de produits pétroliers. D'autre part le trafic international du port de Nantes-Saint-Nazaire qui avoisine 12.000.000 tonnes résulte pour une part importante du commerce international de la région de programme Bretagne.

Par ailleurs, la comparaison que vous faites de la Bretagne avec le Danemark est difficile dans la mesure où ce pays a une population de 50% supérieure à celles de Bretagne et de la Loire-Atlantique cumulées.

En tout état de cause, je suis naturellement favorable à tout ce qui peut permettre de développer les exportations internationales de la Bretagne. Et, pour ce faire, comme vous l'indiquez, il faut disposer d'informations précises sur les marchés et les courants de trafic ; dans ce domaine les statistiques douanières et portuaires existantes, qui sont très complètes, peuvent certainement fournir des renseignements utiles.

C'est pourquoi, l'idée que vous suggérez de création en Bretagne d'un centre de Commerce International (à l'instar de ce qui s'est fait sur les ports du Havre et de Marseille, à l'initiative des Chambres de Commerce et d'Industrie et avec l'appui des collectivités locales), pour regrouper en un même lieu les opérations du Commerce International et les moyens les plus modernes de communications et de traitement de l'information, peut être mise à l'examen.

A ce sujet, je signale que, pour favoriser le commerce extérieur et coordonner les instances intéressées, le Gouvernement, par décret du 6 septembre 1982, a créé auprès des Commissaires de la République de Région des directions régionales du Commerce Extérieur : la direction régionale du commerce extérieur de Bretagne pourra donc apporter un concours utile aux réflexions souhaitables relatives à l'opportunité de création d'un Centre de Commerce International.

Ouessant et Jaudy

P.B. : Un programme de développement industriel-portuaire breton est essentiel et indispensable pour notre économie. L'utilisation d'aides européennes est possible pour un tel projet. Le Ministre de la Mer est-il favorable à une telle direction ?

L.L.P. : Dans le domaine portuaire, la Bretagne bénéficie actuellement d'un outil diversifié. Chacun a conscience du

rôle que jouent les ports bretons pour l'économie locale, régionale et nationale. C'est dans cet esprit que les collectivités locales ont adopté, en 1981, un programme triennal d'aide aux ports de commerce bretons qui table sur des objectifs globaux de 300 millions d'investissements répartis par moitié entre infrastructures et super-structures.

L'Etat soutiendra ce programme en apportant la part qui lui incombe dans le cadre des règles relatives à la participation de l'Etat aux infrastructures portuaires. J'ai d'ailleurs personnellement veillé, lors de l'élaboration du budget de mon département ministériel, et particulièrement de sa partie concernant le secteur portuaire, à ce qu'un effort soit fait en faveur de la Bretagne, effort qui sera poursuivi lors des prochaines années. C'est ainsi, en particulier, que dans le secteur des ports de commerce va entrer dans sa phase active en 1983 la construction d'un nouveau quai sur le site de Kergroise, à Lorient, qui permettra de désengorger ses installations actuelles et favorisera le développement des activités de ce port.

Comme vous l'indiquez, il faut utiliser au maximum les possibilités pour les projets d'équipement d'infrastructure portuaire de la Bretagne. Et cela aussi bien sous la forme d'un financement du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) que par le biais de la Banque Européenne d'Investissement (BEI).

Mais au-delà de l'infrastructure portuaire il faut poser le problème du « développement industriel-portuaire », les zones portuaires étant bien placées pour favoriser le développement d'industries. En particulier, il faut citer pour la Bretagne les industries agro-alimentaires de fabrication d'engrais, le traitement d'agrégats marins ou la production énergétique sans oublier bien sûr la réparation et la construction navales ainsi que les activités industrielles liées à la pêche.

P.B. : Où en est le dossier du port d'Ouessant ? un port en eau profonde sur le JAUDY (Trégor) n'est-il pas préférable à l'aménagement de celui du Légué à SAINT-BRIEUC, du point de vue économique ?

L.L.P. : Vous évoquez le dossier du port d'Ouessant relatif à la réalisation d'un port-abri au STIFF sur la côte ouest de l'île d'Ouessant. L'investissement correspondant est important puisqu'il est de l'ordre de 100 Millions de Francs. Il faut donc certainement pour que puisse être envisagée la réalisation d'un tel projet, à l'instar de ce qui se fait pour tous les projets portuaires français, des financements multiples associant les crédits des collectivités locales (communes, département et région), des Chambres de Commerce et d'Industrie, de l'Etat et le cas échéant de la C.E.E. Les contacts nécessaires avec les autres partenaires intéressés sont actuellement en cours pour établir la faisabilité et le contenu d'un plan de financement.

Concernant enfin le Jaudy (Trégor) et le Légué à Saint-Brieuc, je souhaiterais lorsque le dossier me sera soumis, disposer un premier avis des différentes collectivités locales intéressées afin de pouvoir me prononcer en toute connaissance de cause ».

(1) Lire encadré.



Manifestation sur le port avec comme point de chute l'atelier de tôlerie abritant le « William Saurin » d'Eugène Riguidel au premier plan.

RÉPARATION NAVALE

Une action au niveau de l'enjeu

A ce jour, la réparation navale brestoise est une activité à bout de souffle: la forte concurrence internationale et le marasme pétrolier semblent être les facteurs principaux de cette crise et si par le passé la réparation navale a toujours été le point fort des luttes, des victoires syndicales et du progrès social des travailleurs à Brest, le problème aujourd'hui se pose différemment: il s'agit ni plus ni moins de la survie des quelque 2000 emplois qui dépendent directement ou indirectement de la venue des navires dans les formes de radoub brestoises.

Le marasme du trafic pétrolier a des conséquences brutales sur le port de Brest: la SNEF (Société Nouvelle Electric-Flux) qui compte 130 salariés annonce 38 licenciements, la SOBRECAR, entreprise de carénage, projette 90 suppressions de postes et la «Peinture navale» devrait présenter dans les jours à venir un plan visant à ramener l'effectif de 66 emplois. Si les «A.F.O.» entreprise pilote pour les marchés, ne semble pas pour l'instant venir noircir encore davantage ce tableau, elle ne cache pas non plus comper 130.000 heures de chômage partiel depuis le début de l'année 1982. Une situation donc très alarmante pour ce secteur qui s'il a toujours été soumis aux fluctuations des marchés n'avait jamais encore connu des perspectives aussi noires.

La réaction des travailleurs: une CGT toute puissante

La CGT, syndicat largement majoritaire dans la réparation navale n'a pas laissé bien longtemps le patronat se terrer dans le confort de ses propres intérêts. Le 7 septembre, les ouvriers grévistes de la SOBRECAR et de la SNEF-Electric Flux organisent une manifestation qui regroupe environ 200 personnes. Manif sur le port... avec

Effervescence sur le port de commerce de Brest début septembre. La rentrée sociale a un goût bien amer pour les métallos de la réparation navale où des licenciements en chaîne dans les entreprises de sous-traitance, remettent en cause les espoirs portés par toute la population brestoise sur la mise en service de la 3^e forme de radoub et des infrastructures adjacentes en décembre 1979.

comme point de chute l'atelier abritant le «William Saurin» d'Eugène Riguidel, le plus grand trimaran construit à ce jour afin de retarder sa première mise à l'eau (opération de prestige pour les AFO alors que les formes de radoub sont vides...).

Mais revenons au conflit: un délégué CGT de la SNEF donne quelques explications à la dégringolade de la réparation navale à Brest: «Le premier aspect est qu'ici le patronat ne peut plus voir la CGT. Qui dit CGT dit revendications, dit salaires plus élevés, donc pertes de profit pour lui. Sa solution est donc de créer un vide artificiel de la réparation navale à Brest. Globalement, la manœuvre est la même que celle auparavant menée à Marseille à la SPAT qui consista à démanteler l'entreprise pour ne conserver qu'un noyau d'agents de maîtrise autour duquel gravitent des travailleurs

intérimaires. Second aspect d'ordre plus général: actuellement, 16 bateaux français sont réparés en France dont un seul à Brest, le «Jean Charcot», et dans le même temps, cinq navires ont effectué leurs réparations régulières dans les formes de radoub de Singapour. Ils auraient parfaitement pu l'être dans un port français».

En quelques jours, le conflit s'est considérablement durci par l'organisation pendant deux jours du blocage du port de commerce. Il aura fallu l'entrevue des syndicalistes brestois au ministère de la Mer avec Louis Le Pensec pour mettre fin à une situation qui s'annonçait périlleuse pour l'avenir de la réparation navale à Brest.

Pourquoi cette crise?

Tout d'abord s'inscrit bien évidemment la crise pétrolière: les économies d'énergie dues aux augmentations successives du prix du pétrole brut ont mené les pays européens à se ménager une réserve importante, sujette à une large spéculation et aujourd'hui les pétroliers encore en service se bousculent dans les ports du Havre et d'Amsterdam pour livrer un brut devenu soudain excédentaire. Cette politique de stockage conduit naturellement, à une diminution très importante des rotations de tankers entre les sources traditionnelles d'approvisionnement du Golfe Persique vers l'Europe. Il s'ensuit la crise que l'on sait pour les compagnies pétrolières. Un grand nombre d'entre elles vendent leurs navires ou les mettent «à la chaîne» dans certains ports tel le «Turquoise» super-tanker de 220.000 tonnes «collé» au quai de réparation n° 2 du port de Brest depuis le début du mois de février 1982.

Si les pétroliers ne naviguent plus à la cadence des années antérieures (il aura fallu 110 jours de navigation au pétrolier

«Prairial» pour effectuer le Golfe Persique au jssi un autre facteur de chement des sources du Gabon, pine-lines e débouchant en Méditerranée. aussi beaucoup plus proches de nous, les exploitations de la Mer du Nord.

Toutes ces nouvelles données du marché vont dans un même sens: la diminution constante du trafic pétrolier en Europe. C'est à cette situation que se heurtent les chantiers de réparation navale comme les AFO qui depuis des dizaines d'années ont axé leur activité sur la réparation des pétroliers. Se pose alors le problème de la reconversion ou de la diversification: des tentatives sont effectuées semble-t-il avec succès dans le domaine de l'«off-shore» mais la position géographique du port de Brest est en elle-même un handicap face aux concurrents norvégiens, allemands ou hollandais, placés directement à quelques encablures des lieux d'extraction et le trafic marchand du port de Brest est si modeste qu'il est tout à fait utopique d'imaginer en tirer quelque retombée.

Mesures apaisantes, mais l'inquiétude demeure

Devant une telle situation, les travailleurs de la réparation navale étaient en droit de demander des comptes aux compagnies pétrolières françaises qui délaissent les chantiers de l'hexagone au profit des formes de radoub de Singapour, de Lisnave ou de Dubaï où les coûts de réparation sont certes largement compétitifs, mais à quel prix? Celui de l'exploitation éhontée des travailleurs de ces pays. C'est à une telle question que semble vouloir répondre une des quatre mesures ministérielles prises pour tenter de résoudre cette crise. Qu'ont donc obtenu les métallos brestois?

Le premier point, le plus attendu concerne les licenciements dans l'entreprise de sous-traitance la SNEF-Electric Flux, le réexamen du dossier a permis de constater qu'en cette période de sous-emploi, le recours au chômage partiel n'avait pas été utilisé jusqu'au bout. Le ministère de l'emploi a suspendu la procédure de licenciements répondant ainsi aux premières exigences de la CGT. La deuxième mesure est un appel à la solidarité entre les armements français et la réparation navale. Là, les effets escomptés risquent fort de se faire attendre, de nombreuses compagnies n'étant que des filiales de sociétés pétrolières multinationales qui ont elles-mêmes financé la construction de formes de radoub à l'étranger...

Quant aux dernières mesures, elles concernent la mise en place d'aides qui seront attribuées aux fidèles clients des formes de radoub et une étude de la DATAR pour évaluer les possibilités d'emplois nouveaux dans la région brestoise. Autant de décisions porteuses d'espoirs qui n'attendent qu'une concrétisation rapide sur le terrain. En attendant, la CGT a arrosé la victoire au son de l'Internationale devant la Maison du Peuple.

Michel Danan.

ON NE PASSE PAS !



La maison représentée sur cette photo se trouve au lieu dit Mazou, à Porspoder, sur la côte du Léon. Elle appartient à Monsieur Louis Le Chat, honorablement connu à Brest. Elle acquiesce une bonne centaine de mètres sur le littoral et Monsieur Le Chat a même fait marquer à la peinture rouge (flèche) les limites

de son domaine. On ne peut donc passer entre la maison et la mer, et Monsieur Le Chat est si jaloux de sa propriété qu'il a poussé du haut des rochers, cet été, un promeneur qui avait la prétention de faire respecter son droit au domaine public maritime. Il y en a, vraiment, qui se prennent pour Guermeur!

CANTONALES A BREST

La gauche a nettement perdu l'élection cantonale de Brest-Recouvrance. C'est

une nouvelle alerte après l'élection municipale de juillet et même — mais l'euphorie de mai 1981 l'avait fait perdre de vue — les cantonales de 1978 où le PS avait laissé le siège de Brest-Saint-Marc à Georges Lombard.

Aura-t-elle retenu la leçon? Pas sûr, car l'argumentation première qui a été donnée dès le lendemain de la défaite du candidat PS Yannick Michel, porta sur l'insuffisance d'explications de la politique gouvernementale.

On refuse donc encore de reconnaître la déception populaire devant les hésitations, les attermoissements et les retournements de la politique gouvernementale.

L'espoir déçu, ça peut laisser des

RÉPARATION NAVALE (suite)

La victoire aura été éphémère. En effet, à l'heure où nous imprimons, nous apprenons les réactions patronales en réponse aux mesures ministérielles prises à la mi-septembre (lire notre article). La direction d'Electric-Flux, contestant l'annulation des 38 licenciements qu'elle projetait, procède à un recours devant le Tribunal Administratif. Celles de la Sobrecar et de la Peinture Navale (respectivement 90 et 66 emplois menacés — 400 personnes au total) déposent leurs bilans et sont mises en règlement judiciaire. A suivre...

A. BÉNIZÉ

AGENCE IMMOBILIÈRE

6, rue de Glasgow - BREST - Tél. 44.34.34

A VENDRE :

Brest-Saint-Martin, Bel F3. Prix : 17 à débattre.

Brest, prox. centre, Maison T5-6, Tt cft avec jardin. Prix : 40.

Trez-Hir, appart. T3, Tout confort. Prix : 29.

Trez-Hir, maison T4, T5 confort/400 m². Prix : 40.

Saint-Renan, Belle maison T5, T6, Tout confort, sur grand terrain. Prix : 65 à débattre.

traces, et l'UDB en a fait ici l'amère expérience. Entraînée dans la défaite des forces de gauche, elle réalise son plus mauvais score brestois de tous les temps: 1,86 %. Les promesses sur la Bretagne, sur l'industrialisation, sur la culture, y croit-on encore? Guy Cazuguel, au cours d'une campagne où les forces de droite (et aussi de gauche) ont mis en jeu des sommes d'argent énormes, démesurées par rapport à ce qui est l'habitude dans une cantonale, n'a pas réussi à se faire comprendre malgré une campagne très dynamique.

Pourtant, si la gauche veut conserver la mairie de Brest dans six mois, et c'est une nécessité, il faudra bien qu'elle sache pratiquer ce qui fut de tout temps une vertu démocratique: l'auto-critique.

J. G.

MAE-COPEX

120 EMPLOYÉS EN PROIE AU PILLAGE

La MAE-COPEX, dans la zone industrielle de Kerpont à Lorient, c'est une entreprise qui fabrique de grosses presses hydrauliques pour comprimer la ferraille.

Particularité de la MAE-COPEX: les carnets de commande sont pleins et le travail ne manque pas.

Pourtant, la nouvelle vient de tomber comme un couperet sur les 120 salariés de l'entreprise: le dépôt de bilan de la société a été prononcé par le Tribunal de Commerce de... Paris.

Bien qu'il soit difficile, en Bretagne, de connaître les tenants et aboutissants d'une affaire qui se traite à Paris, on peut déjà avoir quelques certitudes: c'est le groupe Martin, l'un des plus gros actionnaires de l'entreprise qui, connaissant des difficultés financières à fait jouer la pompe aspirante en puisant dans les caisses lorientaises. Résultat: 800 millions anciens de trou dans la caisse de la MAE-COPEX et un bel exemple de pillage de l'économie bretonne.

On nous dira que les salariés de la MAE-COPEX ont l'habitude des coups durs: certains sont des anciens des forges d'Hennebont qui auront successivement connu par la suite les naufrages plus ou moins pilotés de France-Elevage, Leroux et Lotz, Sogemat, EGMO et Comedef. Et, pour eux dont la première entreprise fut fermée sous la pression des trusts de l'acier avec la bénédiction de de Gaulle, et dont les outils de travail, réputés archaïques, furent transportés en Allemagne, la situation actuelle rappelle de cruels souvenirs. MAE-COPEX couvre 85 % du marché français et ses concurrents principaux sont allemands. Ceux-ci viennent de faire un petit séjour à Kerpont, histoire de se documenter, certainement. □

SOGUINTEL

QUAND LA DIRECTION JOUE A «QUI PERD GAGNE»

«Ave Peberus. Voici les résultats de Soguintel en 1981». En remplissant à sa façon dans un tract les bulles des vignettes d'une bande dessinée d'Astérix (mettant en scène une magouille chez un gouverneur romain), le syndicat CGT de l'entreprise de télécoms dénonce l'appropriation du travail des ouvriers par la direction parisienne de la CIT.

On ne pouvait mieux choisir comme modèle, car la situation de l'entreprise rappelle étrangement les manœuvres des Romains, passés maîtres dans l'art du centralisme et de la colonisation.

L'histoire débute sous le gouvernement giscardien, avec le démantèlement de l'AOIP dont les unités bretonnes de Morlaix et Guingamp sont rattachées l'une à Thomson, l'autre (Guingamp) à la CIT, elle-même filiale à 60 % de la CGE.

Respectant la demande des employés, le protocole d'accord prévoyait une certaine autonomie pour l'AOIP-Guingamp qui devenait Société anonyme et n'était pas intégrée au groupe CIT — celui-ci détenant 99 % des parts de la nouvelle société baptisée «Société Guingampaise de Télécommunications».

Les employés de la Soguintel s'aperçoivent alors que l'autonomie a du bon. Les bases d'une gestion propre s'installent: service commercial, comptabilité, service études.

Mieux, un comité d'entreprise est créé, qui permet aux ouvriers d'avoir un droit de regard sur les comptes, la gestion et l'avenir de l'entreprise et ceci sur place. Bref, il n'est plus nécessaire de monter avec les dossiers à Paris. Le fait mérite d'être souligné, car il doit être unique: sous Giscard on avait décentralisé!

En mai et juin 1981, la gauche accède au pouvoir. La CGE étant ensuite nationalisée, le gouvernement socialiste et décentralisateur dirige indirectement la Soguintel. Tout est donc pour le mieux. Mais bien vite, le syndicat CGT découvre le pot aux roses: la Soguintel gagne de l'argent et est pourtant déficitaire.

Pas de démenti, mais une manœuvre

L'astuce comptable est simple: la Soguintel vend ses fabrications à la CIT qui les revend au Ministère des PTT... mais 60 % plus cher! Le syndicat crie au

scandale, ceci d'autant plus fort que la Direction prenait argument de ce déficit pour procéder à des licenciements.

A ces remous, la Direction de la CIT n'oppose pas de démenti, mais une manœuvre: elle décide l'absorption de la Soguintel par CIT-Alcatel. Il s'ensuit pour les employés une véritable perte de pouvoir de décision local, perte de tous les avantages liés à l'autonomie.

Les conséquences risquent d'être très graves: disparition des avantages sociaux dont bénéficient les employés de la Soguintel, la CIT, n'étant pas tenue de les respecter après l'absorption.

Déjà, certaines mesures pénalisent le personnel: la modification dans le calcul de certaines primes de rendement entraîne des pertes allant jusqu'à 25 % du salaire. Les conséquences les plus graves se feront certainement sentir sur l'emploi, la Soguintel devant être intégrée à la CIT-Alcatel actuellement en perte de vitesse par rapport à Alcatel-Electronique.

En outre, la restructuration du Groupe aura pour résultat le centrage de l'unité Guingampaise sur une production unique; donc perte de toute possibilité de reconversion et d'étude de produits nouveaux. A ceci s'ajoute le fait que la moyenne d'âge élevée du personnel et l'absence de recrutement pourraient conduire à terme à la disparition de l'entreprise.

Sur l'économie de la région guingampaise, les conséquences de la fermeture de l'usine (ou seulement d'une diminution progressive du nombre d'employés) seraient également graves car la Soguintel constitue l'une des pièces maîtresses de l'économie locale déjà sérieusement mal en point.

Une conclusion surprenante

Le syndicat CGT veut poser le problème au niveau politique — cette décision en effet se situe sur ce plan. Il ne faut pas oublier qu'au Conseil d'administration de la CIT, l'État est majoritaire par le biais de la CGE, entreprise nationalisée. Cette affaire sera donc un test de la volonté de décentralisation du gouvernement; les paroles ne suffisent plus, il faut que la décentralisation se traduise dans les faits de tous les jours.

Les employés de la Soguintel qui ont pris contact avec les élus et les partis politiques pourront donner la réponse. L'UDB, qui les soutient et qui réaffirme le droit pour les Bretons de vivre et travailler au pays, souhaite que l'on ne débouche pas sur cette conclusion surprenante: recentralisation sous Mitterrand des décentralisations obtenues sous Giscard.

Jean-Yves Le Bras.

Y ALLER... MAIS AVEC SON PROGRAMME

«La prochaine échéance électorale importante est constituée par les municipales de 1983 qui doivent favoriser la progression du parti dans les communes et les quartiers. Ces élections, par la participation de nos candidats aux listes de Gauche, seront la manifestation visible de la solidarité majoritaire de l'UDB dans le combat contre la droite».

C'est en ces termes que s'exprimait le dernier congrès de l'UDB. Les municipales qui approchent vont souvent être traitées en termes de tactique — combien de sièges, quelles alliances? — et les programmes risquent de passer au second plan.

L'UDB entend rappeler par le texte ci-dessous, que ses militants iront «au charbon» pour des raisons et des buts bien précis.

Les principes politiques

1.1. — Ces élections devront être l'occasion de réaffirmer clairement **notre appartenance à la majorité présidentielle** de Gauche issue du 10 mai 1981.

1.2. — Elle seront l'occasion également de manifester notre **volonté unitaire** et notre solidarité de gestion.

1.3. — Ces listes d'union devront être acceptables tant en ce qui concerne l'audience locale de l'UDB que le programme municipal élaboré.

1.4. — Nos élus tendront à faire passer dans les faits les changements irréversibles que l'on est en droit d'attendre pour les travailleurs bretons tels que notre Congrès de Nantes a défini ces changements.

Les grands thèmes de notre programme

Notre programme municipal doit souligner la **globalité et la cohérence** d'une politique municipale qui ne saurait être considérée comme la simple somme de quelques secteurs.

Les élus du Parti devront travailler à la réalisation de cet ensemble, mais avec une **triple orientation des priorités**:

— priorité dans le secteur de la **politique sociale municipale**: logements sociaux, bas salaires, chômage, sécurité sociale, etc..., réaffirmant notre attachement inconditionnel à transformer la condition des travailleurs bretons;

— priorité dans les secteurs socio-culturels et éducatifs quand il s'agit de **promouvoir la langue et la civilisation de la Bretagne**: intégration du breton à l'école, dans l'administration, intégration des écoles

Diwan, subventions aux associations de gouren, aux associations d'enseignement, d'édition en langue bretonne, etc.

— priorité également des questions d'**urbanisme et d'environnement** du fait en particulier, de la place de plus en plus importante qu'elles vont occuper dans la réforme des collectivités locales.

Le choix de ces trois axes prioritaires de nos interventions municipales ne doit pas exclure l'attention que nous devons porter à l'ensemble de la politique municipale, bien évidemment.

A l'inverse concernant le **secteur fondamental de l'économie**, génératrice d'emplois, il convient de dire clairement que l'aménagement du territoire est de l'ordre du Plan et ne saurait être imputé aux municipalités, dont le pouvoir d'intervention est minime à ce niveau. C'est d'ailleurs le reproche que nous avons adressé aux municipalités de droite pendant tant d'années.

Dans le droit fil de ces considérations, nous ne saurions accepter non plus que la politique économique du gouvernement de la Gauche s'abrite derrière les Comités locaux pour l'Emploi qui, dans la réalité, ont davantage un rôle de comptabilisation des emplois créés ou disparus, que de promoteurs d'une véritable politique de développement, dont les ficelles sont toutes tirées de Paris. Réaffirmant que pour l'UDB, l'emploi reste la priorité des priorités, nos élus auront donc pour tâche:

— d'invoquer le Plan quand il faudra le faire;

— de réclamer la mise en œuvre rapide de la régionalisation promise mais retardée, en réaffirmant que l'autonomie socialiste constitue à cet égard

un aboutissement porteur d'espoirs pour l'avenir de notre peuple.

D'une façon plus générale, nos élus veilleront à **éviter les résurgences de localisme**, cher à la droite, opposant les villes entre elles, voire les départements, évacuant ainsi le contenu véritable et révolutionnaire de la dimension bretonne.

En ce qui concerne la **gestion municipale** proprement dite, elle est **subordonnée** dans tous les cas à la promotion des **thèmes politiques choisis** par le Parti. En aucun cas, nos élus ne sauraient renoncer à nos choix politiques UDB au nom de la «bonne gestion». Nos élus, municipaux ou autres, s'ils doivent être de bons gestionnaires, sont avant tout des hommes politiques publics de l'UDB.

Les grandes lignes par secteur d'activité

Il n'est pas ici question de rentrer dans le détail de tous les secteurs de la vie municipale, mais de rappeler les principes qui nous ont guidés jusqu'à présent et qui devront être à la base de nos exigences

3.1. — **Les finances communales** réaménagées selon la loi de Décentralisation de Defferre devront donner aux communes, enfin dégagées de la lourde tutelle des Préfets, des moyens à la hauteur de leur politique.

Notre maître-mot doit être la **rigueur** dans la défense des deniers publics.

3.2. — **La fiscalité locale**, profondément injuste, doit être rapidement modifiée en tenant compte du revenu des contribuables.

Une gestion rigoureuse des finances communales passe par une programmation pluriannuelle des investissements: c'est ce qui permet d'éviter une pression fiscale en dents de scie au cours des années du mandat, toujours mal comprise par le contribuable qui a l'impression d'une gestion au jour le jour des affaires publiques.

Il importe donc que chaque fois que cela est possible, nos contrats municipaux comportent des objectifs clairs à atteindre et qui seront programmés en conséquence.

3.3. — Le débat **sur l'école** revêt plusieurs aspects sur lesquels notre Parti s'est déjà prononcé:

— réaffirmation de la nécessité d'un grand service public, laïc, unique et diversifié;

— intégration de l'ensemble des écoles privées et de leurs personnels;

— intégration des écoles Diwan est une nécessité, mais ne saurait être considérée comme la seule mesure d'introduction du breton à l'école;

— la formation professionnelle des travailleurs bretons doit viser à leur donner une formation capable de les intégrer à la production et au développement de la Bretagne: «Vivre, travailler et décider en Bretagne», reste toujours d'actualité,

— le débat sur l'école devra être traité en tenant compte de la spécificité de la Bretagne en ce domaine;

3.4. — **L'action sociale**, on l'a dit, reste une priorité dans l'action de nos élus, qui auront le souci de faire partie des commissions sociales, des BAS, des CCAS et autres organismes. Le logement social, en particulier dans les HLM constitue à cet égard un lieu privilégié où nos élus peuvent intervenir en faveur des travailleurs immigrés... et de toutes les catégories défavorisées pour lesquelles le Parti se bat.

Ici, peut-être plus qu'ailleurs, les considérations de «bon gestionnaire réaliste» fixant les augmentations des loyers et des charges en conséquences devront céder le pas aux intérêts politiques que nous défendons: ceux des travailleurs bretons les plus menacés par la crise.

3.5. — Contrairement à ce qui a pu être dit parfois dans le passé, nous aurions tort de négliger la **politique culturelle** des municipalités. Certes, il existe un risque réel d'apparaître «les Bretons cultureux»... C'est à nous de faire en sorte de le dépasser en étant présents dans d'autres secteurs de la vie communale. Le risque le plus grand n'est-il pas de laisser à d'autres le monopole du culturel?

Nous avons, en effet, la possibilité de favoriser la vie associative, en faveur de la langue bretonne, de la musique bretonne, des arts en général, de notre histoire, autant de thèmes que nous saurons défendre avec une ardeur et une conviction que nos partenaires, même proches de nous, n'auront jamais autant que nous.

Nous devons avoir pour



D.R.

« Les élus de l'autonomie socialiste doivent être les premiers défenseurs de la jeunesse, dans sa diversité, en tant que force porteuse de l'avenir du peuple breton ».

tâche prioritaire en matière culturelle de favoriser, chaque fois que c'est possible, le développement de la vie associative en faveur de la langue et de la culture bretonne au sens le plus large.

Il conviendra d'insister pour que ce développement se fasse vers et à partir des quartiers les plus populaires.

3.6. — La vie sportive occupe une place très importante dans la vie des Bretons : à ce titre, elle ne saurait être négligée, en particulier dans les petites communes.

Il importe donc d'intervenir dans la diffusion des sports de masse, qui repose bien souvent sur des bénévoles, en sachant reconnaître les clubs et les organismes, qui, tels la FSGT, privilégient le sport comme un moyen d'expression des travailleurs, tandis que d'autres sont dominés par le patronat et les notables de droite qui voient dans le sport un moyen de tenir les masses ouvrières ou paysannes.

Là aussi nos positions devront être bien claires.

Une attention particulière sera portée par nos élus aux sports traditionnels bretons, telle que la lutte bretonne qui connaissent des difficultés, notamment financières, pour se développer.

3.7. — Nos choix en matière d'urbanisme et d'environnement ont été bien précis ces dernières années.

- œuvrer pour un urbanisme aux dimensions humaines, excluant le gigantisme, les cités-dortoirs, et permettant le développement d'une vie de quartier favorable à la vie associative;

- respect de l'environnement par le contrôle renforcé des pollutions et la protection des sites et des zones naturelles;

- encourager une urbanisation raisonnable compatible avec le maintien du secteur du bâtiment et des activités agricoles;

- maîtrise foncière des terres cultivables assurée par des offices fonciers agricoles aux moyens renforcés;

- développement de nos ressources énergétiques compatibles avec nos exigences économiques et un contrôle assuré de l'environnement;

3.8. La démocratisation de la vie locale est au cœur de nos préoccupations lorsque nous affirmons que « la commune reste la cellule de base de la démocratie ». En ce sens, le contact de nos élus avec les associations, les comités de quartier, les habitants devrait être toujours appuyé par un soutien du parti visant à notre meilleure implantation sur les lieux mêmes où le peuple breton s'organise.

3.9. — L'action municipale en faveur des jeunes reste encore à mener, tant il est vrai

que la jeunesse n'a pas encore été véritablement appréhendée dans ses problèmes spécifiques.

La victoire du 10 mai est, en partie, celle de la jeunesse; la jeunesse bretonne durement touchée par la crise économique, le chômage, l'inaction, le vide culturel, l'alcoolisme attend des réponses à ses questions qui se font pressantes.

Les élus de l'autonomie socialiste doivent être les premiers défenseurs de la jeunesse, dans sa diversité, en tant que force porteuse de l'avenir du peuple breton.

3.10. — Il faudra être extrêmement prudents lorsque sera abordée la question du rôle d'action économique des municipalités, pour les raisons évoquées précédemment, et si l'on ne veut pas revoir les usines-pirates... implantées par la Gauche, tenir lieu de politique économique.

A l'inverse, **le soutien des travailleurs en lutte** doit rester un point fort de l'action de nos élus, et ceci sans la moindre ambiguïté, qui pourrait consister par exemple dans l'acceptation d'un rôle médiateur entre patronat et syndicat...

Nos élus favoriseront au maximum les entreprises bretonnes dans les marchés de collectivités locales par rapport aux entreprises françaises ou autres, ceci afin de favoriser

le travail et l'emploi en Bretagne au maximum.

3.11. — Sur le plan international, les jumelages, les contrats d'amitié et de solidarité, avec les villes étrangères, doivent permettre au parti, par l'intermédiaire de ses élus, de créer des contacts nouveaux et de faire passer nos analyses sur l'autonomie socialiste.

Nos élus auront le souci de renforcer et de développer les liens entre leurs communes et des villes étrangères selon trois axes prioritaires :

- vers les peuples minoritaires de l'Europe, et notamment les pays celtiques;

- vers les peuples des pays socialistes;

- vers les peuples du Tiers-Monde enfin.

Les échanges devront donner aux couches populaires la priorité par rapport à des réceptions officielles aussi nombreuses et inutiles que coûteuses.

3.12. — Nos élus favoriseront le retour vers la Bretagne des Bretons émigrés qui chercheraient un emploi ou une mutation dans le cadre de la fonction communale.

Nos élus auront le souci de favoriser la bretonnisation du Service Public Communal, en particulier en demandant que la bretonnisation puisse s'intégrer aux programmes de formation des personnels. □

BRAVO AUX BRETONS !... SAUF POUR PLOGOFF



Photo « Le Trégor »

Jacques Tilly [de Tilly & Co.], Gilles Huet et Jean-Claude Pierre [A.P.P.S.B.] à la tribune : un désaccord de fond.

Grande première sur les bords du Léguer en Trégor, le 5 septembre dernier. Après le nettoyage de cette rivière au niveau de Plounévez-Moedec, Jacques Tilly, P.D.G. des abattoirs de Guerlesquin (lire « P.B. » n°218) répondait à l'invitation de l'Association pour la protection des salmonidés en Bretagne, et participait à un débat.

En fait, durant celui-ci, J. Tilly et Jean-Claude Pierre, président de l'APPSB, ont tenu deux discours parallèles et exposé deux types de société. Le premier soutenant que seule la performance économique peut apporter la richesse, donc des emplois — et qu'elle seule également peut relever le défi de la faim dans le monde. Le second démontrant les dangers de la mono-industrie qui rend fra-

gile une région (régression du marché international du poulet et de la dinde, donc menace pour les emplois; destruction de l'environnement de la région en question) — la « richesse » étant d'autre part sujette à caution: le modèle capitaliste aboutit, par exemple, à l'effondrement des cultures vivrières mondiales.

Accord commun des deux intervenants cependant: si la pollution due aux abattoirs est indéniable, il existe aussi d'autres sources importantes de pollution (pisciculture, mauvaises stations d'épuration, etc.).

A noter l'absence remarquée des administrations concernées (dont la DDA) ainsi que celle de certains élus à ce débat, qui concernait cependant des milliers de consommateurs d'eau de la val-

lée du Léguer.

Enfin, voici la reproduction d'une sortie du Maire-PDG de Guerlesquin. Nous l'extrayons du « Trégor » (11/9): « Contrairement à certains curés et philosophes, je dis que l'argent fait le bonheur. Ce sont les meilleurs qui vont gagner. A propos des Hindous et des Bretons, je dis bravo aux Bretons et hélas pour les Hindous. La richesse vient de la sueur et du labeur. Les collectivistes sont en pleine déconfiture comme on le voit en Pologne. C'est nous qui gagnerons par la performance. On a abandonné Plogoff; ça me coûte 70 000F d'électricité par mois au lieu de 15 000F avec le nucléaire. On ne peut avoir plus de droits que de devoirs. Le salut exige la victoire ». C.Q.F.D. □

DIWAN : UN SI LÉGER MOUVEMENT

Depuis la manifestation de Diwan à Quimper, le 19 juin, l'immobilisme officiel a quand même connu quelques exceptions.

Déjà, le matin même du 19 juin, Savary avait donné signe de vie. Mais à l'issue de plusieurs réunions au niveau ministériel, puis rectoral, et enfin dans les cinq académies concernées (eh, oui, Nantes aussi...) on est loin de l'intégration en douceur aperçue par certains.

Le plan de trois ans évoqué prévoit des stages pour les instituteurs Diwan dans les écoles maternelles et leur réciproque, des visites de normaliens dans les écoles Diwan. C'est l'aspect le plus concret.

Pour ce qui est de l'argent, Diwan a obtenu, non pas une **subvention** qui signifierait une reconnaissance officielle, mais une **allocation** destinée à combler le déficit annuel.

Dans trois ans, la première école primaire de Diwan, celle de Lannilis, aura amené ses élèves à l'entrée en sixième:

on se reverra alors, pour confronter les expériences □.

ENQUÊTE SUR UNE ENQUÊTE

On attend toujours avec impatience les résultats de l'enquête menée l'an dernier dans les établissements scolaires sur la demande d'enseignement du breton.

Le rectorat ne semble pas juger utile de porter les chiffres sur la place publique. Aurait-il peur de comparer cette demande à la pauvreté de l'offre? Ou craindrait-il d'exposer la manière pour le moins partielle dont l'enquête a été effectuée? □

ÇA COMMENCE À URGER

Le P.R.B., plus connu sous l'appellation (peu) contrôlée de « Plan Routier Breton », on se demande encore actuellement si on en verra la fin. Ce qui n'est pas bien nouveau, on aura remarqué. Sauf qu'un de ses tronçons non bâtis retarde la réalisation d'un axe de grande dimension: la « Route des estuaires ». Laquelle part de Belgique pour arriver en Espagne (via Amiens, Caen, Avranches, Rennes, Nantes, la Rochelle et Bordeaux). Dans son numéro de juillet 82, la « Revue du comité de sécurité routière » rappelle que l'axe routier Rennes-Nantes en constitue l'un des maillons. Le mensuel précise: « Cette route des estuaires inscrite au Schéma Directeur des grandes liaisons routières nationales a pour vocation, non seulement de desservir les grands ports maritimes de l'Ouest, mais également d'assurer une desserte routière Nord-Sud à vocation inter-régionale et européenne en évitant les artères encombrées de la région parisienne ». Les spécialistes de l'Hexgone en matière de transport et déplacement poursuivent en indiquant que « le rôle de la liaison Rennes-Nantes de la R.N. 137 est primordiale dans le développement économique de l'Ouest dont notamment les agglomérations de Rennes-Nantes et Saint Nazaire ». Mais voilà: « Les caractéristiques insuffisantes de cet itinéraire au regard des trafics supportés (9.000 véhicules/ jour dont 2.000 poids lourds) constituent un handicap sérieux à l'expansion des régions de l'Ouest. » Dont bien évidemment la Bretagne et son tissu économique qui aurait beaucoup à gagner de cette mise rapide de l'axe Rennes-Nantes en rocade. Alors, à quand ? □

AUX PRESSES POPULAIRES de BRETAGNE

* Fañch Morvannou : Le Breton, la jeunesse d'une vieille langue - 30 F Franco.

* La jeune B.D. bretonne : des créations originales d'une trentaine de dessinateurs et scénaristes (44 pages - 30 F Franco).

Commandes aux Presses Populaires de Bretagne, 18, rue Auguste-Kervern B.P. 304 - 29273 Brest Cédex

ABONNEZ-VOUS !

Pourquoi ?



Parce que...

• Quand vous vous abonnez à un journal, vous datez le bulletin prévu à cet effet.

• Eh bien, d'ici une semaine, cette date, vous avez des chances de ne pas l'oublier de sitôt.

• En effet, toute personne qui souscrita un abonnement* au « Peuple Breton » et qui le fera d'ici le 10 octobre compris, peut gagner un voyage en Grande-Bretagne. Parfaitement.

• Le dimanche 10, en fin d'après-midi au Parc de Penfeld de Brest, en clôture de la fête du P.B., il sera procédé à un tirage au sort.

• Lequel tirage concernera tous — et nous disons bien tous — les bulletins d'abonnements au « Peuple Breton » remplis en octobre 82.

• Un seul sortira de la boîte. C'est peut-être le vôtre.

• Il vous reste une semaine. C'est largement assez pour se décider, vous ne trouvez pas ?

• Quoi ? Le jeu n'en vaut pas la chandelle ? Un seul voyage à gagner, c'est plutôt léger ?

• Soit. Puisque vous le prenez comme ça, on va doubler les chances. **CE N'EST PAS UN VOYAGE QUI EST A LA CLÉ, MAIS DEUX !**

• Et on procèdera comme suit. Un voyage sera attribué le 10, rien de changé. Le second, lui, vous aurez **JUSQU'AU 31 OCTOBRE** pour le gagner. Avis !

Ce n'est pas tout. Il reste d'autres voyages et de nombreux lots à gagner. Ils seront remis à l'occasion du tirage au sort à ceux qui auront participé au concours démarré début juillet.

Là, ce seront ceux qui auront fait le maximum d'abonnements depuis cette date jusqu'au 10 octobre, qui monteront sur la sellette. Mais ce n'est pas fini. Pour faire le plein, il leur reste à eux aussi une semaine. Hardi !

UNE SEULE ADRESSE
OÙ EXPÉDIER VOS BULLETINS :

« LE PEUPLE BRETON »
B.P. 304
29273 BREST CEDEX

Il va sans dire que vous pouvez vous abonner sur le lieu même de la fête du P.B. Il suffit de vous rendre au stand (en bois véritable) du journal. Nous vous attendons.

(*) Par abonnement, nous entendons : abonnement simple, ré-abonnement si ça tombe en octobre, ré-abonnement par anticipation. Vous avez le choix.

un tas de bonnes raisons Pour aller à **LA FÊTE DU PEUPLE BRETON**



H. McKLAN.

*Tranquille, le bonhomme ! Avec un raisonnement pareil, on n'a plus qu'à mettre la clé sous la porte. C'est vrai, quoi... 30 F pour deux jours (à condition d'avoir pris sa vignette avant), c'est pas le bout du monde, non ?

**8^e FÊTE
DU
PEUPLE
BRETON**

**BREST
PARC DE PENFELD
9-10 OCTOBRE
1982**

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

SAMEDI

- 14 h. 30 Blues Train
- 15 h. Graeme Allwright
- 15 h. 30 Opéra Chinois traditionnel
- 16 h. 30 Root Africa Reggae
- 17 h. Gouren
- 18 h. Kergrist
- 18 h. 30 Ferhat
- 18 h. 30 Youenn Gwernig
- 20 h. Catherine Ribeiro
- 22 h. Fest-Noz Vraz Bal Folk

DIMANCHE

- 14 h. 30 Michel Corringe
- 14 h. 30 Kevrenn de Rennes
- 16 h. Na Ma Na
- 16 h. Jane Cassidy
- 17 h. Spontus Circus
- 17 h. Création Y. Guelou
- 18 h. 30 Joe Cocker

* A noter que certains spectacles ont lieu en même temps, dans les petite et grande salles. Les allées et venues sont tout-à-fait possibles.

* Durant les deux jours : Artisanat, Associations, Animations pour enfants, Restaurant, Moto « brûleurs de gomme », Expos (sculpture, peinture, B.D.), Cinéma : Wajda.



LJC/GAMMA

31 août. Les violentes émeutes de Wrocław : 20.000 manifestants, 650 arrestations.

POLOGNE

Le « pat » du jeu d'échecs

Il y a un an, le «Peuple Breton» avait interviewé un groupe de jeunes des CLAJ ayant passé le mois d'août en Pologne, «au pays d'un syndicat fort de dix millions d'adhérents» (P.B. n° 215, nov. 81). Optimisme et espoir étaient alors de rigueur: «Là-bas, l'autogestion n'est pas une idée en l'air; Solidarité demande qu'elle soit vécue à tous les niveaux».

Cette année, au mois d'août, c'est-à-dire huit mois après l'instauration de la loi martiale mais avant les événements du 31 août nous sommes allés voir ce qu'il restait de l'espérance née de Solidarité. Et nous y avons trouvé un pays meurtri, vivant une sorte d'attente des événements à venir.

Comme nous l'a fait remarquer le professeur K. de l'université de Poznan: «La situation polonaise est comparable au «pat» du jeu d'échec: les deux clans s'observent. Le gouvernement ne propose plus rien. Solidarité ne peut pas grand chose. Alors, les problèmes stagnent inévitablement».

«Si je suis encore ici...»

Avec lui, nous avons d'abord parlé des problèmes spécifiques à l'université: «Actuellement, le gouvernement remplace les recteurs que nous - professeurs et étudiants - avons élus démocratiquement, par des gens de la Nomenklatura, au mépris de toute compétence. Les programmes sont réorientés selon une idéologie «communiste», introduite à outrance dans toutes les disciplines. Les professeurs d'université n'ont pas été les derniers à être «ennuyés» par le nouveau régime. A la faculté des sciences de Poznan, dix-huit professeurs ont été arrêtés. L'un d'entre eux n'a pas encore été relâché. Il va sans dire que les étudiants ont subi la même répression. Vous savez, conclut-il, si je suis encore ici, c'est bien parce que je suis trop vieux, sinon...».

Nous nous sommes ensuite étonnés du fait qu'il semblait y avoir cette année moins de queues devant les magasins: «Evidemment, les gens achètent moins, d'abord parce que les denrées courantes sont rationnées, et ensuite parce que les prix ont triplé ou quadruplé».

A savoir: 300 et 500 % d'augmentation au début mars 82. Actuellement, il faut des coupons pour le lait, le beurre, le sucre, la viande, l'essence... Les tomates, les pommes sont très chères; le café et le chocolat sont introuvables.

«Quand on parcourt la Pologne, on se dit que l'agriculture y semble très riche (culture intensive et mécanisation). Alors, pourquoi le problème du ravitaillement? «C'est vrai», répond-il, «nous sommes un pays riche: blé, charbon, sucre (5^e producteur mondial!) Mais l'énigme se trouve au niveau importation-exportation et les dettes vis-à-vis de l'Occident et des autres pays de l'Est sont toujours là, énormes et menaçantes. De plus, la production industrielle tourne au ralenti et il y a un décalage considérable entre ce que prévoit le gouvernement et ce que peuvent faire effectivement les agriculteurs.

On raconte en Pologne que les trains amenant des denrées alimentaires n'ont pas de freins et qu'ils continuent par conséquent jusqu'en URSS!!». Et il ajoute pensivement: «Vous savez, si en 1950, j'avais prédit qu'en 1982 il faudrait des coupons pour manger, on m'aurait condamné à mort!».

Vous aviez dit libéralisation?

«La réforme? On en parle» continue le professeur K. «Mais rien de concret n'apparaît. Le régime actuel est un système de corruption complet. C'est le propre d'un régime totalitaire».

Ici, la police a les pleins pouvoirs. La milice est omniprésente dans les villes: partout où le regard s'arrête, il se heurte à un uniforme... Il nous est même arrivé de croiser une automitrailleuse ZOMO (police d'intervention). Nous étions à Gdansk, le 13 août, pour les manifestations appelées par Solidarité et nous y avons eu un avant-goût de ce qu'ont vécu les Polonais jusqu'au 31 août et surtout depuis: manifestations ou simples rassemblements sévèrement dispersés, contrôles d'identité, tous les cent mètres, rues et places interdites.

Et les mesures de libéralisation annoncées par le gouvernement? «C'est vrai» avait admis Térésa, membre de Solidarité «on libère beaucoup de gens... mais ils sont bien vite remplacés, vous pouvez me croire!». Ce 13 août, Térésa venait d'apprendre en arrivant à Gdansk que tous ses voisins et amis, eux aussi, militants du syndicat avaient été arrêtés la veille en prévision des manifestations, et leur maison avait été mise sous scellés...

Amnistie et dialogue...

Pourtant, malgré cette répression, malgré la campagne gouvernementale, contre le syndicat (nous n'avons pas vu une seule affiche de Solidarité sur les murs), l'espoir est toujours là, canalisé par les dirigeants de Solidarité vivant en clandestinité; les Polonais gardent le sourire. En témoigne cette remarque malicieuse d'un Père Dominicain de Cracovie: «Ah, vous êtes Bretons... Mais êtes-vous Français?»

Le 1^{er} août, à Varsovie, Bujak l'un des dirigeants clandestins du syndicat, avait réussi à faire une déclaration publique à l'aide d'un magnétophone placé dans un cimetière: «La nation doit se préparer à une résistance passive» avait-il dit. «Solidarité demande que les emprisonnés soient amnistiés et que le gouvernement accepte le dialogue avec le peuple».

Mais le gouvernement ne semblait pas pressé... L'est-il plus aujourd'hui, après le 31 août? Encore moins apparemment, puisqu'il a choisi la solution inverse du dialogue. Mais le train est en marche; à chaque tournant de la voie, une situation, un événement nouveaux se présentent à lui. Solidarité, même en a perdu le contrôle. Où s'arrêtera-t-il? Personne ne le sait sans doute encore... Alors pour qui sonne le glas?

Catherine Le Guellec.



ALAIN MINGAM/GAMMA

Les 16 et 17 septembre, dans les deux camps palestiniens de Beyrouth.

SABRA ET CHATILA

CETTE fois, l'horreur atteint son absolu. Les gosses, égorgés après avoir été ligotés, les femmes abattues, entassées, les cadavres piégés à la grenade. Les milices Hadad, fidèles collaboratrices d'Israël, ont achevé le sale boulot de toute guerre expansionniste.

On a évoqué Oradour, on aurait pu dire Khenchela: les hommes ordinaires peuvent se transformer un jour ou l'autre en bourreaux.

Ici, à Beyrouth, la dimension supplémentaire, c'est la méthode, l'assurance sans faille avec laquelle chaque degré est gravi. Et la froideur de Begin manipulant le terrorisme d'État.

Trois dates: le 3 juin 1982, Schlomo Argov, ambassadeur d'Israël à Londres est gravement blessé d'une balle dans la tête. Dès le lendemain, c'est le déluge de feu sur Beyrouth, une opération «Paix en Galilée» préparée dans ses moindres détails depuis de longues semaines. Qui l'a déclenchée en visant, la veille, Shlomo Argov?

Août 1982, la réprobation, contre les tueries israéliennes à Beyrouth prend de l'ampleur. Begin est mis en difficulté dans les pays occidentaux. La diplomatie française, très active, remporte quelques succès au Moyen-Orient et devient populaire parmi les pays arabes. Et le 9 août, c'est l'attentat de la rue des Rosiers qui fait six morts et retourne en grande partie l'opinion publique contre... la presse.

Septembre 1982. Gémayel, le président libanais mis en place par la droite «chrétienne» et Israël est tué sous les décombres de son immeuble: il prenait ses distances avec Jérusalem et tentait de retrouver un semblant d'unité nationale. Aussitôt Israël envahit Beyrouth-Ouest et ouvre la voie aux bouchers du commandant Hadad.

Faudra-t-il confondre encore longtemps judaïsme et sionisme? Faudra-t-il supporter encore les larmes de crocodiles sur le sang d'un peuple exilé, puis dispersé et maintenant martyr?

J.G.

A la mi-septembre, Marcel Rigout, ministre de la Formation professionnelle, lance l'opération « Un métier pour réussir », connue également sous le slogan « Plan 16-18 ans ». C'est l'insertion de 100.000 jeunes sans emploi qui est visée d'ici la fin de cette année.

A Lorient, l'Association des Foyers du Morbihan organise actuellement un stage de ce type: elle sera l'une des cinq expériences-pilote de l'Hexagone suivie directement par le Premier Ministre. Un choix qui s'explique par l'expérience que possède cette association en la matière. Depuis quatre ans, ses éducateurs conduisent des stages en Foyers de Jeunes Travailleurs.

Le résultat et les enseignements de leur travail, mis en commun avec d'autres foyers et organismes similaires en France, Bertrand Schwartz s'en est largement inspiré pour rédiger son rapport, rendu public en septembre 1981, contenant des propositions pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Propositions qui, au passage, ont perdu une grande partie de leur originalité: l'Éducation nationale, notamment, voulant régenter à sa manière ces « approches différentes vis-à-vis de la jeunesse » que le rapporteur mettait en avant. Résultat des courses: Schwartz a claqué la porte, pour cause de dénaturation de son projet.

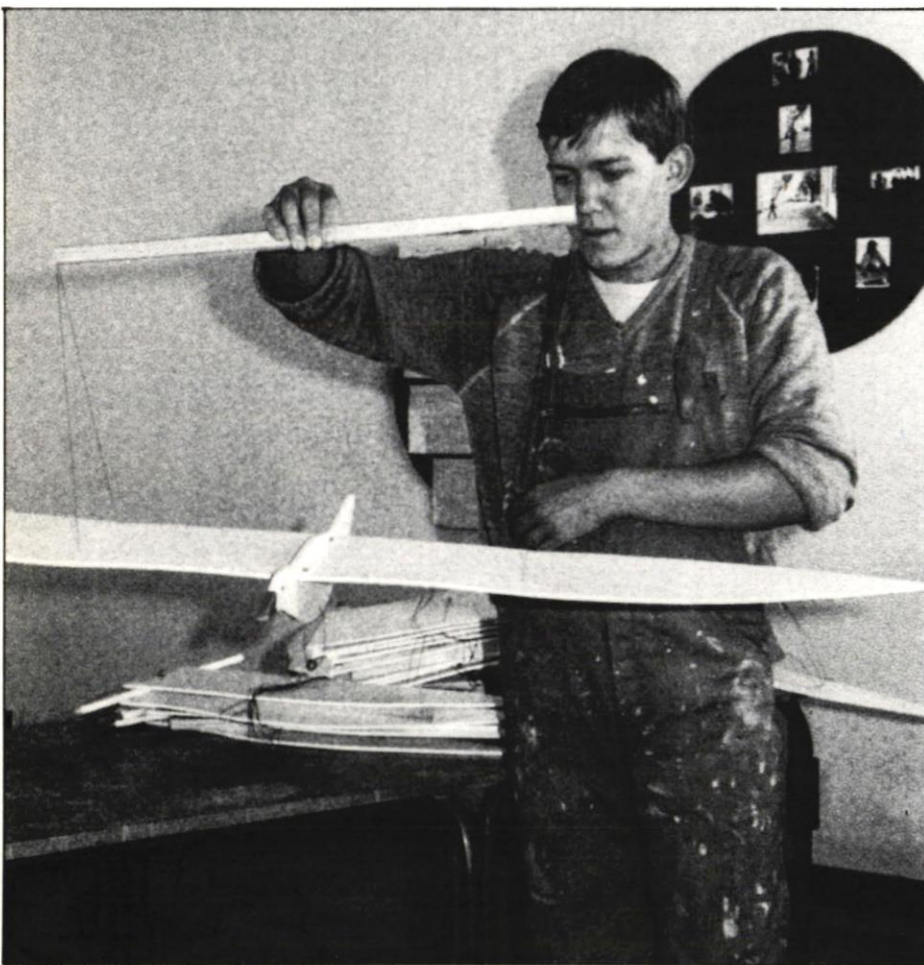
Nous avons passé un jour avec des stagiaires de l'A.F.M., âgés de 17 à 25 ans.

UN JOUR
AU...

CENTRE KERNEUR

PRÉPARATION
A LA VIE PROFESSIONNELLE

INSERTION, OU TRANSFORMATION SOCIALE ?



Le Peuple Breton

Dans la cour du Centre Kerneur, quartier de Lanveur à Lorient, ça gesticule pas mal avec cris à l'appui. C'est l'heure de la récréation pour les enfants de l'école Diwan. L'un des gosses se précipite, pointant une épée dont j'éprouve dans l'instant la solidité du plastique. Pour le duel, on verra plus tard mon petit gars. Direction la génération au-dessus.

Rez-de-chaussée, puis cage d'escalier qui donne au premier étage. Le bleu domine: foncé sur les portes, clair sur les murs. On sent que tout ça vient d'être refait. Impression agréable; le bleu, tous les taroteurs du monde vous le diront, est une couleur reposante, «cool» quoi. Ce sont les stagiaires qui l'ont choisie et apposée, tout comme ils ont réalisé les travaux de menuiserie du couloir d'entrée qui en avait bien besoin.

Ils sont une douzaine dans la salle, avec une grosse majorité de filles. L'autre moitié est en entreprise. Depuis mars dernier jusqu'à octobre, ils sont en «Stage de préparation à la vie professionnelle». Organisateur: l'Association des Foyers du Morbihan (1). Quatre ministères patronnent financièrement ce type de stage: Solidarité, Travail, Jeunesse & Sports, Formation professionnelle.

Ils viennent faire quoi, ces jeunes? Beaucoup de choses, qu'on peut résumer en deux mots: reprendre goût. S'ils l'ont d'ailleurs jamais eu... Car tous sont en situation d'échec scolaire, familial ou social. Parfois les trois, souvent deux d'entre eux. D'une grille prenant en compte les différentes sortes d'échecs

rencontrés, par 20 anciens stagiaires, des constats ont été tirés. Dont ceux-ci : un handicap social correspond souvent à une famille éclatée et à un drame personnel ; un handicap « non reconnu » (sans conséquences médicales) est toujours un drame personnel.

Ces cumuls se vérifient à chacun de ces stages où se retrouvent des jeunes qui, auparavant, pointaient à l'ANPE et dont aucun employeur ne voulait. Attitude élégante qui leur vaut ces quelques

**« Les premiers jours
qu'on est arrivé
au stage,
c'était complètement
dingo... »**

semaines où ils apprennent à s'armer en vue de la suite des événements, à savoir l'entrée dans la vie active. A les entendre, ils ne s'en plaignent d'ailleurs pas trop.

Après le repas de midi, c'est l'interview collective dans la salle du premier. Entretien qui prend rapidement une tournure inusitée. Les questions, c'est eux qui les posent. Pendant une bonne demi-heure, on parlera de la presse écrite, du boulot de journaliste, de ses conditions de travail. Une fois l'arrivant plutôt habilement décortiqué, on peut passer à l'étape suivante. « Vous terminez ce stage le mois prochain. Qu'est-ce que vous en avez retiré ? ». L'une dira : « On nous explique mieux. Deux, trois fois s'il faut ». L'autre : « C'est bien plus décontracté qu'à l'école ». Une troisième affirmera : « Ici au moins on peut s'exprimer. On a droit à la parole. Avant, fallait lever le doigt. Les premiers jours qu'on est arrivé au stage, c'était complètement dingos : on s'est mis à lever le doigt. Et Michel nous a dit : vous êtes pas à l'école ».

Non, ils n'y sont pas. Et pourtant, ils reconnaissent que les éducateurs leur (re)donnent le goût d'apprendre. Des matières comme, par exemple, les Maths et le Français, sur lesquelles ils plancheront cet après-midi. Exercice suivi d'une discussion entre eux pour choisir un thème que Michel Demion illustrera ensuite par un exposé. Sujet retenu : la prostitution. Pas facile, facile de prime abord, mais le coordonnateur pédagogique ayant réalisé une étude locale sur la question, on part de la situation concrète de Lorient, pour arriver au problème de fond. C'est ensuite le débat qui sera en grande partie consacré à la démolition de certains mythes ayant la peau dure, et qui accablent la thèse selon laquelle se livrer à la prostitution est facile et de tout repos.

Tour de tables, ensuite. « A la sortie du stage, que comptez-vous faire ? » Ça va de coiffeuse, à peintre (au féminin) en bâtiment, vendeuse dans une quincaillerie, cuisinière, employée PTT, maçon ou menuisier. Mais tous n'ont pas de boulot assuré, loin s'en faut. Certains vont refaire des stages, estimant qu'ils ne sont pas prêts à assumer un métier. D'autres retourneront même, de leur propre chef, à l'école. Comme cette fille de 17 ans qui, jugeant son niveau scolaire insuffisant, a ce courage de repren-



Le Peuple Breton

La municipalité brestoise en pleine forme lors de la visite le 21 septembre d'Edwige Avice (à gauche), ministre de la Jeunesse et des Sports. Il est vrai qu'il était aussi question du chômage puisqu'était mise en place ce jour-là une Mission locale (comportant trois antennes d'accueil) pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

dre sa 5^e.

De leur propre chef... Voilà bien une attitude dont il était peu évident, à leur arrivée, que ces stagiaires la possèderaient jamais. Car enfin, des gens dont personne ne veut, hein ?... Mais voilà. Ces jeunes-là apprennent à vivre et à

**Ils vont jusqu'à se poser
mutuellement
la question :
« Que penses-tu
de moi ? »
Et à y répondre.**

échanger, en groupe, allant, à une certaine période de stage, jusqu'à se poser mutuellement la question : « Que penses-tu de moi ? » Et à y répondre. Ce qui contribue à les amener progressivement, selon Michel Demion, « à découvrir que leur personnalité n'est pas celle qu'ils pensent avoir, mais celle que les autres leur renvoient ». Précieux acquis.

Au bout de huit semaines, ils « passent contrat » avec les éducateurs. Un contrat individuel où sont exprimés les souhaits de chacun avec une règle minimum commune à tout le monde. Il est négocié, et on s'y tient.

Leur prise en charge ne se situe cependant pas que sur le terrain relationnel. La pratique interne (apprentissage du manuel) et externe (stage en entreprise) y tient une large part, ainsi que l'ouverture à l'extérieur par des enquêtes sur les « Institutions dans la cité » notamment, par la conception et la réalisation, gestion comprise, d'un projet commercial (vente sur le marché de mobiles-goélands, par exemple).

En résumé, ces activités qu'ils prennent en main les arment pour affronter la vie sociale qu'ils trouvent à leur sortie.

Avec plusieurs nuances toutefois. La première consiste à creuser la question : « Quel travail ? » En effet, lorsque l'on constate que dans le cadre du « Plan 16-

18 ans » sur les 132 places de stages professionnels proposés aux jeunes chômeurs du Morbihan, pas moins de 66 sont dans la restauration, les crêperies et assimilés, c'est-à-dire dans une branche de métiers estivaux, donc de vacataires, on peut se demander si ce type de démarrage dans la vie active est l'idéal. C'est le genre de problème — pas évident à résoudre il est vrai — dont nos stagiaires ont pris conscience.

Seconde nuance : si ces jeunes sont préparés à débarquer dans le quotidien, quelles conditions de travail vont-ils y trouver ? Un exemple, que développe Michel Demion, celui du rythme du travail à l'école : « Dans une institution scolaire, il est sans cesse valorisé : il faut arriver à l'heure ; le bon élève est celui qui est apte à effectuer un travail dans un laps de temps contrôlé. Cela voudrait-il dire que le temps pour réaliser une performance scolaire est aussi important que le résultat du travail ? La norme de production du travail scolaire apparaîtrait donc comme le décalque des normes de production des entreprises ? Il y a donc là une corrélation

**« La norme
de production
du travail scolaire
apparaîtrait donc
comme le décalque
des normes
de production
des entreprises ? »**

entre échec scolaire et difficulté à s'insérer dans un emploi. Celui qui ne peut suivre ou réaliser la performance scolaire, ne peut être apte à un emploi. C'est à partir de cela que nous nous devons de proposer des innovations, et à partir de rien d'autre... ».

Approfondie avec les stagiaires, la démarche est, on le voit, loin d'être

improvisée. Si « l'insertion sociale » consiste à remettre les jeunes dans le bain, autrement dit à les réconcilier avec la société actuelle, elle doit également tenir compte de certaines données. En 1964, Lucien Seve affirmait dans son livre : « Les dons n'existent pas ». « On parle d'échec scolaire, ne pourrions-nous pas plutôt parler de l'échec de l'école et, à travers celle-ci, de l'échec de la société ? Pourquoi l'échec scolaire devrait-il être considéré comme l'échec de l'élève et non comme l'échec de l'école ? » (2). Et Michel Demion d'ajouter : « L'école, qui a été faite au XIX^e était basée sur un besoin de producteurs. Or, cette société de producteurs tend de plus en plus à disparaître en faveur d'une société d'employés. C'est donc la réduction du secteur primaire et le gonflement du tertiaire qui s'annoncent. En

quoi repose-t-elle exactement ? Ne s'agirait-il pas plutôt de chercher d'abord à valoriser le travail qui permettrait une « transformation sociale » ? Selon Michel Demion, la question n'est pas anodine : « Ces stages d'insertion que nous menons dépassent le seul cadre sociologique pour s'inscrire dans le champ politique du « pourquoi le chômage », du « comment des jeunes en sont là ». Ils ne peuvent exister, sans à la base, une analyse des jeunes, du contexte de la société et, par conséquent, sans un projet de « société » globalement engagé. Nous touchons là aux limites du professionnalisme pour entrer dans le secteur militant ».

..

En quatre années de stages de 30 à 40 semaines chacun, l'équipe d'éducateurs animateurs de l'AFM, chiffre à 60, 70% la proportion de stagiaires qui s'en sont sortis. L'échec s'est reproduit quand le boulot fait le jour était démolé le soir par le milieu des copains, de la famille.

Rien n'est simple, décidément. Et tout est fragile.

Pierre Gallais.

« Pourquoi l'échec scolaire devrait-il être considéré comme l'échec de l'élève et non comme l'échec de l'école ? »

effet, les jeunes inventent une société où les valeurs ne sont plus liées à la production. Puisqu'il est disqualifié, le travail ne porte plus en lui les signes de la reconnaissance sociale. Et il est flagrant qu'il existe une inadéquation scolaire par rapport à ces nouvelles données sociales »

Alors, cette « insertion sociale » sur

(1) L'AFM gère trois Foyers de Jeunes Travailleurs(euses) et un Foyer pour personnes âgées. Adresse: 34, rue Capitaine Lefort, B.P. 346, 56105 Lorient Cédex — Tél. 97/21.72.02.

(2) Le rapport Schwartz indiquait qu'en 1980, 33% des jeunes quittaient le milieu scolaire sans posséder de diplôme. Ce pourcentage aurait tendance à augmenter.

les presses bretonnes

Z.I. « Les châtelets », PLOUFRAGAN/SAINT-BRIEUC
Téléphone : (96)94.01.44

Imprimerie TYPO-OFFSET - FORMULAIRES EN CONTINU



SNACK-BAR
Place de la Liberté
Téléphone : 80.19.19
Ouvert de 12 h. à 24 h.



SNACK-BAR
RECOUVRANCE
Téléphone : 45.08.50
Ouvert JOUR et NUIT



Escaliers - Portes - Fenêtres

BREIZH-MENUISERIE

YANN GUEGUEN

Plomelin - 29000 KEMPER - Tél. 55.11.42



BRULERIE
DE CORNOUAILLE

Le spécialiste des cafés fins

TONGA - NOUVEAU : TROPICANA 100% Arabica
TORRÉFACTION - PLONEOUR-LANVERN - Tél. (98)87.62.81

ABONNEZ-VOUS

LE PEUPLE BRETON

B.P. 304
29273 BREST CEDEX

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

- Souscrit un abonnement ☐ un réabonnement ☐
 - ordinaire : 70 F (1)
 - de soutien à partir de : 90 F (1)
 - étranger : 85 F (1)
 - étranger par avion : 105F (1) à partir du N° inclus

- Ci-joint le règlement par
 - chèque postal (1)
 - chèque bancaire (1)
 - mandat-lettre (1)

C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ-VOUS

POBL VREIZH

en langue bretonne

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

- Souscrit un abonnement ☐ un réabonnement ☐
 - ordinaire : 50 F (1)
 - de soutien à partir de : 60 F (1)
 - étranger : 60 F (1)
 - étranger par avion : 75 F (1) à partir du N° inclus

- Ci-joint le règlement par
 - chèque postal (1)
 - chèque bancaire (1)
 - mandat-lettre (1)

C.C.P. RENNES 2746-79

(1) Rayer la mention inutile

« Le breton, il n'y a plus que les vieux qui l'utilisent »... « Les jeunes qui l'apprennent dans les facs, c'est rien que des intellos »... « Il y a longtemps que les gens de 40 ans ne le parlent plus »... « Vous voulez nous faire revenir en arrière, ou quoi ? »... « La langue du travail c'est le français, pas le breton. »

Ces réflexions et apostrophes, on les a entendus, et on les entend encore. Illustrent-elles un véritable rejet de la langue bretonne ? La communication par le breton entre jeunes et vieux est-elle vraiment coupée ? Ou bien n'existerait-il pas plutôt un revirement populaire qui, de latent actuellement, surprendra beaucoup dans quelques années ?

En répondant à la question : « Qui parle encore breton ? », une enquête sur la commune de Plouvien apporte de solides éléments de réponses. Surprenant.



Le Peuple Breton

ENQUÊTE SUR LA LANGUE BRETONNE

LA MALADE SE PORTE BIEN

En cette ère de sondages, où le moindre échantillon de 1.000 personnes « représentatif » donne le pouls de l'hexagone, celui réalisé par Anna-Mari Arzur assistée d'une équipe de bénévoles sur la commune de Plouvien se détache du lot. Ils n'ont pas fait le détail, les sondeurs : sur 2.500 habitants que compte le bourg, près de la moitié ont reçu un questionnaire. 907 ont répondu, auxquels il faut ajouter les 155 enfants qui ont donné suite à la mini-enquête venue en complément. Le mot est prononcé : c'est donc bien plutôt d'une enquête à part entière qu'il s'agit.

Nature de celle-ci, en forme d'interrogation : « Parle-t-on encore breton à Plouvien ? ». La période retenue pour demander réponses à la question a été avril-mai dernier. A savoir pendant le recensement qui, on s'en est vite aperçu, ne prévoyait pas des demandes de ce genre. Dommage. Car avec les moyens mis en place pour cerner l'état de la France, ça n'aurait pas été dix, mais des centaines de Plouvien qui auraient été interrogées dans le même temps. Et pour peu que les réponses se soient recoupées, la surprise aurait été de taille.

Pour quelle raison ? Deux chiffres : 543 personnes parlent couramment le breton à Plouvien, et 238 le compren-

nent sans le parler, ou en le parlant incidemment. Soit 86 % des 907 personnes interrogées, qui parlent ou/et comprennent la langue bretonne. Avec la proximité de Brest (15 km) et son influence sur les bourgs et villages environnants (cités nouvelles, communes dotoirs) on aurait pu s'attendre à une débretisation. Elle n'a pas eu lieu, et ajoute Anna-Mari Arzur, « il n'est pas évident d'expliquer pourquoi. »

On verra par la suite. Pour l'heure, cette enquête se borne à constater que, par exemple, 367 personnes parlent habituellement le breton chez eux et 517 le font en famille de façon occasionnelle. Que, aussi, 323 lisent des articles en breton, ce qui représente 35,6 % des personnes interrogées.

Côté caché...

On va ainsi de découverte en découverte en parcourant la brochure, contenant les résultats, publiée par les enquêteurs. « En général, nous avons reçu un bon accueil dans la mesure où les sondeurs étaient connus » rappelle A.M. Arzur. « Cependant, des gens n'ont pas voulu répondre, bien que bretonnants. Il existe en effet toujours le mauvais souvenir du symbole (1) particulièrement pour la tranche d'âge

des 40-50 ans, c'est-à-dire ceux qui sont nés entre 1930 et 1940 ».

Cette attitude qu'on peut résumer par : « On nous a empêchés de parler breton, nous ne voyons pas pourquoi on le reparlerait à présent », est évidemment reflétée dans les résultats. Les plus forts pourcentages des 367 utilisant le breton chez eux se situent chez les 50 ans et plus (271 personnes). A noter cependant que dans la tranche des 40-50 ans, 62 ont répondu positivement et que 105 personnes, toujours dans cette tranche, disent employer la langue bretonne occasionnellement en famille.

Malgré la petite taille de la commune, le travail réalisé par Anna-Mari Arzur a demandé beaucoup de temps. Et encore n'a-t-il répondu qu'à une question : « Combien ? »... dont les réponses, pour être convenablement traitées, devraient être soumises à l'ordinateur. Une opération pour laquelle il faut des moyens financiers, que les enquêteurs recherchent actuellement.

Le second temps de « l'opération Plouvien », consistera à reprendre la discussion avec la population, une fois qu'elle aura pris connaissance en détail de la brochure (2), puis à faire cette fois un sondage avec échantillon auquel sera proposé un questionnaire approfondi (âge, catégories professionnelles,

etc...). Autrement dit, à répondre à la question «Qui», avec une subsidiaire «Pourquoi?»

Ceci, dans l'objectif d'une utilisation interne à la commune. «Notre but est avant tout pédagogique», explique Anna-Mari Arzur. «Il s'agit d'essayer de trouver comment sensibiliser, réveiller la population. La convaincre que parler deux langues est une richesse, surtout quand l'une des deux se trouve être la leur, c'est-à-dire le breton. La meilleure preuve étant bien sûr qu'ici (et ailleurs...) quand les gens parlent français, ils le font en réalité avec les tournures bretonnes: c'est (du) breton en français».

«Le breton peut retrouver sa place dans la vie quotidienne», continue A.M. Arzur. «On commence à le parler - et ça date seulement de quelques années - dans les lieux publics, l'enquête le montre. Même si existe encore la réticence à s'exprimer en breton quand une personne étrangère à la commune arrive. Au passage, ceci illustre le côté caché de la langue bretonne: on le parle chez soi, ou dans les rencontres, mais pas davantage. Ce qui a bien sûr alimenté les thèses (notamment parisiennes...) de ceux qui prétendent que le breton ne se parle plus. Il aurait fallu creuser un peu plus la question sur le terrain, non?»

Mot-clef

Pour ce qui est de l'avenir de la langue bretonne, 74 % des personnes interrogées (3) pensent qu'il faut la sauver, 18 % répondent négativement, 8 % sont

indifférentes. Et en ce qui concerne son enseignement dans les écoles, 54 % se disent favorables ou très favorables, 38 % indifférentes ou sans opinion, 7 % opposées.

A la question de savoir s'il doit se faire intégralement en breton, ou en pratiquant le bilinguisme, Anna-Mari Arzur (qui est conseillère pédagogique pour l'enseignement du breton) répond: «Je pense que l'enseignement du breton en breton est très lointain: les ravages du français sont trop importants. On ne peut progresser que lentement. Diwan (avec qui d'ailleurs je travaille) a eu la démarche de couper du français. Elle part donc du breton, arrivera à l'apprentissage du français en cours élémentaire, c'est-à-dire au bilinguisme. Nous parviendrons au même résultat, mais en partant du français.»

A la condition toutefois que soit bien-tôt résolue la situation qui veut qu'actuellement le breton ne peut être installé dans une école que si les parents en font la demande, à la différence de n'importe quelle autre langue comme l'Anglais ou l'Allemand (pour ne citer qu'elles), imposées de fait.

Autre condition: si bilinguisme il doit y avoir, qu'il soit réel, qu'il y ait équilibre. Que l'on admette enfin, selon les mots d'Anna-Mari Arzur, que le breton est langue de relation, car langue maternelle pour beaucoup; qu'il trouve une résonance profonde chez les enfants, car elle correspond à leur psychologie; et qu'enfin les gosses sont plus aptes à mieux parler le français s'ils ont commencé à apprendre à s'exprimer dans leur langue (démarche logique, alors que celle inverse est contraignante).

Avantage supplémentaire: posséder deux langues est un atout pour bien en maîtriser une troisième, puis une quatrième. Et ceci ne devrait quand même pas être à démontrer...

Enfin, cette enquête laisse à penser à son auteur que si l'utilité — ce mot-clef — du breton est reconnue implicitement dans la plupart des réponses, il y a encore du chemin à faire pour qu'une majorité de personnes en soit convaincue et donc qu'elle agisse dans ce sens. L'amorce est là, la courbe est favorable. Manque le déclif.

Lequel peut se produire à l'occasion de l'approfondissement à venir de l'enquête à Plouvien. Tout comme, il peut avoir lieu dans d'autres communes dont des membres auront eux aussi décidé de pallier les carences du recensement hexagonal. Des jeunes de Plouguin veulent s'atteler à un tel projet. A Cavan (près de Lannion) est prévu un recensement sur l'état de la langue bretonne dans la commune.

Parle-t-on encore breton à Plouvien ? Oui, et même pas mal, merci. A Plouvien et ailleurs.

Patrick Kernan.

(1) Sabot accroché au cou de l'écolier surpris à parler breton.

(2) On peut la commander contre 10 F (+3 F de port) à: Anna-Mari Arzur, Kaëlen, Plouvien, 29212 Plabennec.

(3) Tous les pourcentages donnés sont calculés par rapport au nombre de réponses reçues et non des questionnaires distribués.

QUE FAIRE POUR SAUVER LA LANGUE BRETONNE ?

Dernier volet de l'enquête menée à Plouvien. Commentaire des sondeurs: nous avons été surpris de constater que cette question a retenu l'attention de beaucoup. Les réponses ont été très nombreuses et très variées: plus de 300 ont donné leurs suggestions. Certes quelques très rares pensent «qu'il est trop tard pour essayer le sauvetage». Très nombreux sont ceux qui pensent que l'école a un grand rôle à jouer: «donnez-nous des écoles»; «Il faut donner sa place au breton dans les écoles»; «Il faut apprendre le breton à l'école dès la maternelle» (au moins dit par 50); «Il faut mettre le breton comme seconde langue après le français» (dit par beaucoup); «Il faut des cours de breton obligatoires à l'école»; «Il faut enseigner le breton d'une manière intéressante»; «Il faut rendre l'enseignement bilingue»; «Il faudrait que le breton soit la seconde langue dès la maternelle» (nombreux à le dire); «Il faut éveiller les enfants au breton à l'école, pour que les adultes s'y intéressent aussi».

Si certains, beaucoup même, demande des cours obligatoires, d'autres souhaitent «des cours facultatifs»; «Mais, dit un autre, l'école est insuffisante, il faut faire poursuivre l'apprentissage à la maison»

Citons encore cette expression très heureuse d'un ouvrier agricole: «Diwan a zo da genta er gear» insinuant, par là, qu'il faut commencer à la maison, à apprendre le breton. Nombreux d'ailleurs sont ceux qui le disent explicitement: «Il faut apprendre le breton aux jeunes enfants... car cela se fait sans difficultés»; «Il faut apprendre le breton aux jeunes»; «Il faut parler breton aux enfants» (très nombreux à le dire); «Il faut aider à apprendre»; «Il faut parler breton en famille».

Une personne est très explicite à ce sujet: «Il faut parler le breton à la maison, et pour reprendre un pli perdu, commencer par une heure par jour, par ex. pendant le souper».

Et un autre écrit: «Que tout le monde s'y mette, grands-parents, instituteurs»; «L'école, c'est bien! mais que les parents s'y mettent aussi».

Parler breton à l'école, parler breton en famille, mais aussi, tout simplement: «parler breton»; «Continuer à parler breton»; «Parler breton au maximum»; «parler le breton le plus possible».

A ceux qui ont connu le «symbole» et qui gardent encore le souvenir de ces humiliations, les plus jeunes disent «que les anciens n'aient pas de honte à transmettre la richesse de leur langue»; «Il ne faut pas avoir de complexe à parler breton»; «Il faut sensibiliser les gens de cette richesse»; «Il faut la reconnaître»; «Il faut la faire aimer»; «Il faut faire découvrir ses origines»; «Il faut organiser des soirées de découvertes pour tous les âges, jeunes et moins jeunes» (plusieurs réponses dans ce sens).

Plusieurs aussi écrivent: «Il faut organiser davantage de messes en breton»; «Il faut mettre davantage de chants bretons à la messe».

Le mot «continuer» revient dans beaucoup de réponses: «Continuer» - «Continuer à parler»; «Continuer à faire ce qui est commencé dans les écoles».

On demande aussi la mise en place de cours du soir, soit pour apprendre la langue, soit pour la découvrir (grammaire, mutations, verbe...) soit pour la perfectionner: «parler à l'école» — «parler en famille» — «parler dans la vie de tous les jours, dans la vie publique».

Et pour qu'on puisse le parler partout «créer des mots pour utiliser la langue en toutes circonstances».

Certains désirent «l'unification de l'écriture»; «la création d'une licence de breton à Brest, le CAPES»; «La reconnaissance des diplômes»; «que l'on fournisse des moyens aux enseignants»; «que l'on multiplie les émissions bretonnes, à la Radio, à la Télé, et qu'elles soient aux grandes heures d'écoute»... etc...

Le sauvetage du breton à Plouvien ne peut se faire que par les gens de Plouvien: «Sauver ne peut se faire que par ceux qui sont ici».



SELLIT ET LES



«L'isolement d'une île, c'est une sorte de décalage dans le temps et dans l'espace par rapport à un monde de référence: le continent. Ça se vit et ça concerne surtout ceux qui le vivent en permanence. En tout cas, ça ne manque pas de coller un sacré particularisme à une communauté. Pour les plus anciens ou ceux qui exercent une activité sur l'île, ce particularisme n'est pas forcément vécu comme une frustration. Ils n'ont pas besoin des quelques artifices que nous avons en plus sur le continent et qui nous font croire que nous sommes plus libres ou que nous communiquons mieux».

Dans sa présentation du cinquième album, consacré à *Ouessant*, des «reportages sur les îles bretonnes» (1), Guy Hersant résume indirectement la démarche qui a été celle des photographes du groupe Sellit: parler des gens par l'image. A feuilleter *Belle-Ile en Mer* (du même Hersant), *Sein* et *Groix* de Michel Thersiquel et *Hoedic* d'Alain Le Nouail, on est rapidement interpellé par ces personnages qui ont tous en commun le fait de vivre sur une île. A ce titre, il y a donc une part de découverte de la part du lecteur terrien, mais qui n'a rien d'extérieure.

Expliquons-nous. Aller tirer le portrait de but en blanc à des îliens n'est pas chose aisée. Les photographes sont au courant de ça: ils nous disent en peu de mots la répétition de leurs séjours avant que le clic-clac de leurs appareils devienne nos seulement toléré mais bien accepté.

C'était le «connaître et comprendre» qui primait. Le résultat est que le kaléidoscope de la vie insulaire bretonne qui défile devant nos yeux, nous devient étrangement familier. En travaillant de l'intérieur, l'équipe de Sellit rend une quotidienneté surprenante de netteté. En ce sens donc, on a plus que l'impression d'avoir vu ces gosses, ces jeunes, ces vieux quelque part.

Impression doublée en permanence du sentiment que le décalage île/continent est là et bien là. Par le cadre, bien évidemment. Par ces quelques clichés représentant des passagers se rendant sur ces petites surfaces de terre, qu'ils viennent visiter ou qu'ils habitent. Par le reste aussi... c'est-à-dire par l'image, sa lumière, son cadrage, son contenu inerte ou mobile, bref par tout ce qui doit impressionner la rétine, lui faire cerner des situations que l'esprit engrangera en douceur.

Il n'est jamais inutile — c'est même vivement conseillé — de mettre en valeur des particularismes. Surtout brossés de cette façon qui fait le particulier se joindre au général.

Patrick Kernan.

Belle-Ile-en-Mer - Photo Guy Hersant

(1) Chaque volume en vente en librairie au prix de 25 F.

ILES BRETONNES



Le Peuple Breton

Entr'acte assuré par des musiciens arméniens

DOUARNENEZ 82

VARIATIONS D'EST EN OUEST

Au passage, ils sont un paquet ces peuples, pas loin d'une centaine. Fallait choisir. Ce sont la Géorgie, la Kirghizie et l'Arménie qui ont été retenues. Un choix fait en fonction du cinéma existant déjà dans ces pays. Ainsi pour la Géorgie qui se trébale une déjà vieille tradition cinématographique de qualité, qui a néanmoins été une découverte pour beaucoup de spectateurs. Tout comme les œuvres Kirghizes ont permis entre autres une découverte de grands espaces, de la relation profonde des habitants avec la nature. Quant à la présence du cinéma d'Arménie, si intimement lié à l'histoire d'un peuple qui a connu l'un des plus scandaleux génocides (quel pléonasme...) de l'humanité, elle s'explique par le fait que pas moins de 300.000 Arméniens vivent aujourd'hui en France.

Peuples «soviétiques» donc, et non pas «russes» (la nuance aura souvent été mise en avant durant ce Festival de début septembre) dont l'émanation sur pellicule aura été appréciée du public (1), «sans que celui-ci ait à passer par l'intermédiaire des États, pour rencontrer directement des acteurs et des cinéastes de ces trois pays», selon les termes des organisateurs.

Bavardage

Durant sept jours, également, une programmation vidéo non-stop (dans un but d'ouverture aux nouveaux

Après l'ouest, Québec (78) et Indiens (79), les DOM.TOM (80), après le sud, Occitanie (81), l'équipe de la M.J.C. de Douarnenez est allée cette année faire un tour à l'est pour le 5^{ème} Festival de cinéma des minorités nationales. Thème: les peuples d'Union Soviétique.

media) bien suivie. A noter sa qualité technique mais ses rudimentaires conditions de visionnement: faute sans doute de salle obscure disponible, le baraquement de projection laissait entrer la lumière à grands flots... au détriment de celle des nombreux postes T.V. disposés en étages.

La journée bretonne, elle, a été consacrée à deux hommages, également très suivis, à Angela Duval et Xavier Grall. Pour la partie cinéma, on a pu voir notamment deux œuvres récentes de la production bretonne. «N'omp ket flate-rien» («On n'est pas des mouchards»)

d'abord, d'Olivier Masson. Film en breton (sous-titré en français) il traite en l'espace de trois-quarts d'heure du thème du «symbole» dans une école communale trégoroise. Agréable à suivre au niveau du scénario et des images, il synthétise assez habilement cette interdiction faite aux gosses de parler leur langue, avec les ravages pour le breton que l'on sait.

Autre moyen métrage: «Brisures d'Abers», financé en majeure partie avec le produit de la vente du disque fait sur la marée noire (Amoco). Il consiste en une série d'interventions de personnes de (ou) vivant en Bretagne. Ça va d'Edmond Hervé à l'Abbé Pierre Bourdelles en passant par Annie Quemener (ouvrière agricole), des gens de Plogoff, Crozon ou d'ailleurs. Censés, chacune et chacun, répondre à une question sur le nucléaire, les participants se racontent. Soit autour du thème proposé, soit dans une direction totalement imprévue. Dans les deux cas, si ce n'est pas toujours intéressant, c'est par contre souvent déroutant. Tout simplement parce que le film de Jean-Louis Le Tacon et Chi Yan Wong se révèle rapidement être une suite d'interventions ayant peu de choses en commun et surtout étant d'un intérêt, pour le spectateur, pour le moins inégal. On en arrive à avoir cette fâcheuse impression d'une mise bout-à-bout d'interviews, passées intégralement parce que cha-

que parole dite serait lourde de signification. Ce n'est pas le cas, tant s'en faut. Quand l'écriture cinématographique se met à bavarder...

Contact

Est-ce que le cinéma breton se porte mal ? Non, en ce sens que « Brisures d'Abers » n'en est pas forcément représentatif — il ne nous a d'ailleurs pas été servi comme tel. Mais son bulletin de santé n'est pas au beau fixe. Ou plutôt, il n'est pas matérialisé. Des projets (comme celui d'un Centre de Création Cinématographique Régional qui serait basé à Quimper), des initiatives, des recherches de moyens, bref, c'est encore l'attente.

Rencontré durant la journée bretonne, René Vautier ne cachera pas un certain désappointement : « *Un festival comme celui de Douarnenez devrait pouvoir permettre aux réalisateurs et techniciens de Bretagne de se rencontrer, de se réunir à cette occasion, et d'avoir toute facilité pour l'entrée aux projections. Il ne le permet pas. Et la programmation des films de la journée bretonne, au lieu d'être choisie par des personnes du secteur tertiaire, ne devrait-elle pas être conçue et présentée par ceux dont c'est la profession, à savoir cinéastes et techniciens — comme ça se passe d'ailleurs à la Quinzaine des réalisateurs de Cannes ?* »

Après cette « création qui naît d'abord de la rencontre, du contact », René Vautier évoque un autre type d'ouverture : « *Pour acquérir une certaine indépendance financière, il y a cette solution de la coproduction avec un pays étranger. Si, par exemple, j'ai la possibilité de faire un film sur la guerre de la langouste, il serait intéressant qu'il soit fait en commun avec des Brésiliens, ne serait-ce que pour cerner les rapports entre les travailleurs des deux pays. Tout un axe de production en ce sens est possible* », conclut le cinéaste qui vient de signer une coproduction Algéro-Bretonne devant passer à la T.V. française en novembre.

Autre aspect du cinéma, cette fois hors (?) festival : les films tournés sur les « régions » de l'Hexagone, reflétant leur réalité et qui, primés dans des festivals internationaux, ont toujours été interdits d'antenne avant le 10 mai. Commentant l'initiative du « Comité pour une expression populaire télé-ciné » (2) — lequel demande que cette interdiction soit enfin levée —, René Vautier propose : « *C'est maintenant, non seulement qu'il faudrait projeter ces films à la T.V., mais aussi qu'à cette occasion on invite ceux qui les avaient interdits et qu'on leur demande pourquoi dans des débats qui seraient retransmis en direct. Des sélectionneurs qui, au passage, sont toujours en place. Et s'il n'est pas permis aux gens de voir ces images qui les ont réellement concernés mais qu'ils n'ont jamais vues, alors on en arrivera à dire que la télé est corporatiste et que rien ne peut changer. Ce serait tout de même dommage, non ?* »

P. Gallais.

(1) Qui avoisine les 15.000 spectateurs pour cette 5^{ème} édition.

(2) Banque de l'Image, 34, rue Séverin, 75005 Paris. Tél. : 1/326.12.39.

pb.service

Parution assurée des annonces de fêtes, spectacles, stages et offres d'emploi, si elles parviennent au journal avant le 15 du mois précédant la parution.

• Ar Seizh-Avel :

Au café-animation de Konfort Prad, le 8. John Molineux ; le 15, Naphtaline ; le 22, Théâtre de la Jacquerie ; le 5 novembre, Paule Chamard. — Fest-deiz chaque dernier dimanche du mois — Couës : breton, Flûte traversière, violon, uilleann pipe (Inscr. : 96/35.80.64).

• Les dix ans de Dastum :

A l'occasion de cet anniversaire, l'association qui collecte et édite des chants et musiques traditionnels bretons organise quatre journées à Pontivy. Ça se passera du 11 au 14 novembre. Outre un colloque quotidien sur le classement et l'édition de la musique vocale et instrumentale, on peut déjà retenir un concert de musique traditionnelle le 12 au soir, un autre concert occitan, celui-là, le 13 suivi d'un fest-noz, puis rebolote le dimanche 14 avec fest-deiz puis fest-noz.

• Fest-noz :

Fest-noz de la Toussaint le 31, salle des fêtes de Paimpol, animé par les frères Morvan, Périou-Connan, Guillaumont-Guenegou, Le Moal-Sardier, entre autres (org. UDB).

• Fest-noz Diwan :

Un fest-noz de soutien à Diwan aura lieu à Locminé le 30. Avec Korrigan er Lann, Le Braz-Le Buhé, Dastumerion ar C'hreizteiz, les Sonneurs de Rhuys, etc...

• Fête du P.B. :

Nous ne croyons pas inutile de vous confirmer que la 8^e fête du « Peuple Breton » aura bien lieu à Brest, Parc de Penfeld les 9 et 10. Si ce n'est déjà fait, à vos vignettes pour 30F les deux jours !

• Exposition :

Peintures sous verre à la Maison de la Culture de Rennes jusqu'au 17.

• Peuples indiens des Amériques :

Le 9 à partir de 14 h (Fac de droit, Place du Panthéon, Paris 5^e), journée internationale de solidarité avec les Peuples Indiens des Amériques, organisée par le CSIA, Diffusion Inti et le MRAP.

• Au grand Cordon :

Rentrée à la MJC du Grand-Cordon rue Mirabeau à Rennes. Trois secteurs d'activité : Musique, Expression corporelle et Arts plastiques. Cette année pour la première fois, lancement de 5 ateliers : saxophone et jazz, textile (tissage, tapisserie et peintures sur tissu, danse classique, harmonica, danse jazz). Inscr. de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h au 99/36.42.67. A noter l'ouverture d'une cafeteria où les arts culinaires se doublent des arts musicaux (scènes ouvertes, notamment).

• Danse contemporaine :

L'association « Digloran-Ecloré par la danse » assure des cours de danse contemporaine à

caractère celtique au Centre Social de Kercado de Vannes. Cours assurés chaque mercredi par les animateurs des Ballets Dihun de Redon (rens. et inscr. au 97/63.55.03).

• Cours de Breton :

Les cours de Breton par correspondance « Skol dre lizher Ar Falz » ont repris. Ouvrage utilisé : « Initiation au Breton sans peine », édité par Assimil. Les travaux corrigés sont retournés dans les 10 jours pendant l'année scolaire. Rens. et Inscr. : Jean-Yves Plourin, 36, rue Maurice-Genevoix, 29200 Brest.

• Théâtre de Folle Pensée :

Les 17, 18 et 19 au C.A.C. de St-Brieuc, le Théâtre de Folle Pensée présente « Bœuf-gorod », adapté par Roland Fichet du « Sang noir » de Louis Guilloux.

• Stages :

— 2^e stage de musique organisé par l'association Talbenn les 30 et 31 octobre, et 1^{er} novembre à la ferme de Mougau-Bihan en Commana. Au programme : Guitare folk, violon, flûte traversière en bois, guitare classique (rens. et inscr. Librairie Ker Ys, 20, place Cornic, 29210 Morlaix, tél. 98/88.47.22).

— A Keralic en Plectin les Grèves, les 6 et 7 novembre, stage de sonneurs par couple (Biniou-koz, bombarde), de Kan ha Diskan (spécialité Plinn) et d'accordéon diatonique. Inscr. avant le 23 octobre. Tél. Gabrielle Perrin au 96/38.28.05 ou Jeanine Biannic au 96/35.62.75.

• Skol an Emsav :

Skol an Emsav invite tous les professeurs de Breton assurant des cours du soir, bénévolement pour la plupart, à se réunir afin d'échanger leurs idées et de résoudre les problèmes qui se posent à chacun. La réunion se tiendra le 16 (à 14 h.) et le 17 (jusqu'à 17 h.). Pour la Basse-Bretagne à St-Cadou (A.C.A.V., école communale) ; pour la Haute-Bretagne à Rennes (Auberge de Jeunesse, rue Montaigne). Prix du stage : 90 F. Inscr. avant le 7 à : Skol an Emsav (stages), 8, rue Hoche, 35000 Rennes, Tél. : (99) 30.90.15. - S.A.E. organise d'autre part un stage de Kan ha Diskan du 30 (à 14 h.) au 1^{er} nov. (jusq. 17 h.), à Brasparts (Centre de classes vertes). Inscr. avant le 13 à la même adresse.

OFFRE D'EMPLOI

Il est demandé une secrétaire trilingue, français, breton et anglais. Posséder de préférence une expérience professionnelle avec bonne pratique de la sténo-dactylo et être capable de faire partie d'une équipe de recherche-action. A partir d'octobre, novembre ou décembre 82. Adresser demande et références à « Bretagne, Alcool et Santé », 12, square de Provence, 35000 Rennes (Tél. 99/54.15.60).

C.D. Phonogram

Catherine Ribeiro à Brest-Penfeld le samedi 9 en soirée pour la fête du P.B.





COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions ceux qui nous écrivent. A noter que, conformément aux usages dans la presse, nous ne publions que les lettres qui nous parviennent signées. Nous pouvons toutefois préserver l'anonymat des auteurs lorsqu'ils en manifestent le désir.

Pour un grand mensuel breton

Abonnée depuis cinq ans au P.B., j'y trouve chaque mois des articles clairs et d'un grand intérêt, tels que, récemment, le dossier Pays Basque ou l'article sur la Turquie... malheureusement pourquoi faut-il que des informations d'une telle qualité soient cachées sous une couverture terne et un titre « bateau » du style « un été qui chante et déchante », ce qui ne laisse en rien présager du contenu du journal ?

Simple détail, mais significatif, qui pouvait lire, dans un kiosque sur le P.B. d'Août, la bande « Petit Lexique autonomiste ». Ce qui n'était d'ailleurs pas l'essentiel dans ce numéro !

D'où questions suivantes : Le P.B. aurait-il peur d'attirer l'attention ! aurait-il peur d'être vendu et d'être lu ?

Le canard de Nantes à Brest n'a pas survécu. Dommage pour la pluralité de l'information bretonne de gauche, qui n'avait pas besoin de ça... Le P.B., lui, résiste. Tant mieux. Mais est-ce suffisant ?

Sans plus de moyens financiers, mais avec une bonne dose d'autocritique, d'imagination et de volontarisme en plus, le P.B. pourrait facilement dépasser le cercle des initiés pour accrocher un large volant de lecteurs potentiels et devenir aussi « le grand mensuel breton d'information ».

Un peu d'ambition, ça coûte pas cher, et ça peut rapporter gros...

Bon courage.

Danièle Niot — Angers.

Port d'Ouessant (suite)

Nous avons lu dans le Peuple Breton d'Août la lettre d'une personne qui ne semble pas convaincue de l'utilité d'un port à Ouessant.

Il suffit de prendre deux accidents qui ont eu lieu ces dernières années et justifient la construction d'un port à Ouessant.

Pendant l'hiver 77-78, un pêcheur Ouessantin a perdu son bateau à cause de l'absence de port et pour la même raison en janvier 80, une jeune fille de 18 ans est morte écrasée entre le bateau et le quai. La vie d'une personne n'a pas de prix, et pourtant, depuis cet accident rien n'a été fait.

Cette personne a de vieux souvenirs d'Ouessant et ne semble pas y venir régulièrement. Faut-il faire d'Ouessant une réserve

de purs Ouessantins ? Cela ne correspond pas au désir des Ouessantins.

En hiver, il arrive que les Ouessantins qui sont à l'école à Brest ne puissent pas venir à Ouessant ou pire, viennent jusqu'à Ouessant mais ne peuvent pas débarquer à cause du mauvais temps et font demi-tour sur Brest. Imaginez ce qu'un tel voyage (quatre à cinq heures à de pénible pour quelqu'un qui a le mal de mer.

Cette personne parle de vivre au pays, sur ce point nous sommes entièrement d'accord avec elle ; et justement pour pouvoir vivre et travailler au pays, il faut un port à Ouessant.

Amitiés Bretonnes.

Michel Here — Ouessant.

R.B.O. non-stop.

Nous avons reçu la lettre d'un auditeur occasionnel de Radio Bretagne Ouest, qui, lorsqu'il l'écoute, y passe une bonne après-midi. Nous publions quelques-unes de ses impressions.

Le 5 septembre à partir de 14 h 30, me voilà en direct, sous le signe du Festival cinématographique des minorités à Douarnenez. Je tombe dans une table ronde tenue dans la micro-caravane (vous savez bien la petite « Korrigell » obligeamment prêtée à R.B.O. par Radio Armorique) entre quelques réalisateurs et la direction du Festival. Manifestement, il y a du « reuz » entre Vautier et un certain Mark Ruscar, grand patron si j'ai bien compris de cette manifestation. J'en tire deux conclusions : « primo, le cinéma breton a été manifestement la cinquième roue de la charrette... mais ne soyez pas désespérés braves gens, « on » n'a pas eu le temps de s'en occuper et puis Erwan Moallic... était malade ! Ah

bon ! Deuxio sont apparus dans le sillage du Festival des demi-soldes culturels parisiens, sans nul doute les seuls vraiment aptes à présenter aux masses basses-bretonnes « les réalités et le vaste champ de lutte des minorités nationales ». (Que voulez-vous, Mari-Channig, il faut bien vivre !). D'ailleurs, nous signalons le meneur de jeu — Hervé Rolland, au demeurant connaissant bien son affaire et, ce qui ne gâte rien, doté d'une voix radiophonique qui passe — un débat entre les professionnels de la pellicule aura lieu ce soir en ville sous la houlette de... Pierre Muret, chroniqueur-spécialiste de... Télérama. Même Ouest-France se fait doubler maintenant ! Bref, la récupération parisienne est en marche. Ça promet d'être sanglant chez les « pennsardin ».

15 h. Yves Le Gal, le brillant directeur du laboratoire de biologie marine de Concarneau nous parle avec compétence des

réserves naturelles en Bretagne. Bozec, le gardien de la réserve du Cap-Sizun, m'a l'air d'un « pur » : il paraît qu'il passe son temps à nettoyer les papiers gras laissés par les touristes ! Un reproche : l'abus des intervalles musicaux. Laissez parler, que diable, surtout quand ce ne sont pas des « baveux » qui sont au micro !

15 h 30. Retour à Douarnenez en compagnie de Youenn Gwernig interviewé par une horripilante Cathy Stephan qui commence par asséner aux chers Zauditeurs un texte dithyrambique sur l'œuvre abscons d'un scrivillon parisien dont le bouquin doit incessamment sortir chez... Grasset. Ça, c'est du boulot !... Y sont fortiches là-bas dans les cénacles de l'édition. Les médias, faut que ça serve, non ! Heureusement que « le Grand Youenn » réussit à en placer une sur Kerouac. Il paraît finalement que « çui-ci » n'était pas du tout beat-neak. C'était plutôt le genre père-peinard fana de matches de foot-ball... Tout cela entrecoupé par les rires-confidences de la « pikez » de chez Grasset.

Hadvern. En attendant qu'un certain Michel Prigent vienne nous donner ses impressions sur le film Kirghize, grosse discussion avec l'équipe de « Fri Lous », les pros de la B.D. bretonne. Ils ont l'air bien ces gars là, se prenant pas pour des génies, mais ils ont compris : l'amateurisme, voilà l'ennemi ! (...) Voilà Prigent qui sort de la salle de projection pour nous communiquer tout chaud son sentiment sur le film Kirghize : un Eastern (ben oui, c'est le contraire d'un Western, vu que le soleil se lève à l'est, toudou !) à ce qu'il paraît. Prigent réussit bien à nous faire sentir les immenses espaces Kirghiztan, mais d'après ce que j'ai cru comprendre, il y a surtout une actrice super-vamp qui lui a « tapé dans l'œil », pas dans le film Kirghize d'ailleurs... Mad ! demain, je passe les montages d'Arrez, direction Menez Hom ! (...)

18 h 11. Ah ! Keleier e Brezhoneg. N'eo ket re abred... Ton er spiker, hag a zo o tirollan e zammig Lodenn, a zo ken trist hag hen » e vefe gonet er c'hoajoù Pleuveur.

18 h 14. Setu echu ar c'heleier e Brezhoneg.

Alors R.B.O. La radio des Bigorneaux ? Hum, gwel a vo... Kenavo, toudou.

Jean-Louis Le Mee — Lannuon.

« Breizh Kabigs »

247, rue Jean-Jaurès

Petite et grande taille

« Yveline »

Prêt-à-porter féminin

1, rue Inkerman - 29200 BREST

LE CALENDRIER DE POCHE 83 DES PRÉNOMS BRETONS EST PARU

Description : Format plié 110 x 75 mm, vue en couleur en 1^{re} face (paysage - scène de travail ou de loisir), calendrier à l'intérieur. Le dos peut rester blanc et servir par exemple de carte de vœux ou être imprimé au nom d'une association ou d'un commerce.

Dos blanc : Tarif franco avec au moins 8 vues différentes.
Commande minimum de 10 jusqu'à 100 : **1,50 F** pièce
de 100 à 300 : **1,30 F** pièce
de 300 à 500 : **1,10 F** pièce
à partir de 600 : **1,00 F** pièce

Publicité au dos : Franco et suivant les quantités ci-dessous.

- **560 F** les 500 avec 2 photos différentes
 - **1000 F** les 1000 avec 4 photos différentes
 - **1900 F** les 2000 avec 6 photos différentes
 - **2700 F** les 3000 avec 8 photos différentes
- au-delà nous consulter

Les commandes accompagnées du règlement correspondant doivent parvenir impérativement avant novembre à :

PRESSES POPULAIRES DE BRETAGNE
18, rue Auguste-Kervern - 29200 BREST

Industriels.Commerçants.Artisans.
Clubs sportifs.Associations....

UN BESOIN EN SÉRIGRAPHIE FLOCCAGE



M.C. CREATIONS

Le Frelay-BOQUEHO 22170 CHATELAUDREN
☎(96) 74 14 35

Autres supports : T-shirts, Sacs de plage, Maillots, etc.
D'après : Soutiers, Tee-shirts, Sacs de plage, Maillots, etc.

Present à la Foire de St Brieuc Parc de Brezillet du 11 au 19 sept.

coupon réponse:

Nom: Adresse:

Tél:

je désire: DOCUMENTATION ☐
VISITE REPRÉSENTANT ☐

Librairie Moreau

15, place de la Cathédrale
TREGUIER - Tél. 92.32.76

*Toutes les éditions
sur la Bretagne et en
langue bretonne*

*Même si vous ne savez
qu'un peu le breton...*

**LISEZ AUSSI
POBL VREIZH**



peintre
en
lettres

48, rue du Dourjacq
29200 BREST
Tél. : 02.61.41



Constructions contemporaines

Biel Le Vourc'h

29214 Landéda
Tél. 04.93.39

Bravoc'h ha gwelloc'h
tiez a vremen

**Centre de Diffusion au service des cultures
et civilisations bretonnes et celtes**

BREIZ vous propose dans ses 3 magasins :

BREIZ, 9, avenue du Général de Gaulle
44500 LA BAULE

Téléphone **60.21.62**

BREIZ, 10, rue du Maine
75014 PARIS

Téléphone **320.84.60**

BREIZ, 17, rue de Penhoët
RENNES

Téléphone **79.01.87**

**UN GRAND CHOIX DE LIVRES ET DISQUES
BRETONS, ECOSSAIS ET IRLANDAIS**

keltia-musique



1, place au Beurre
29000 QUIMPER
Tél. : (98) 95.45.82

DISQUES
LIVRES
ET
INSTRUMENTS
DE MUSIQUE
DES PAYS
CELTES

ENREGISTREMENTS - ÉDITIONS de DISQUES et CASSETTES

f.a.d.
sérigraphie

autocollants - tee-shirts - affiches
sérigraphies d'art - 5 R. d. douves
tél. (98) 83.03.55 lesneven

LIBRAIRIE POBL VREIZH

18, rue Auguste-Kervern
BREST



BRULERIE DU LÉON

88, rue Jean-Jaurès - BREST - Tél. 44.34.86

NOS SPÉCIALITÉS DE CAFÉS FINS

fête du peuple breton / brest 1982



ROOTS
AFRICA
REGGAE...



CATHERINE
RIBEIRO...



LE SAMEDI
9 OCTOBRE...

GRAEME ALLWRIGHT...



...FERHAT...

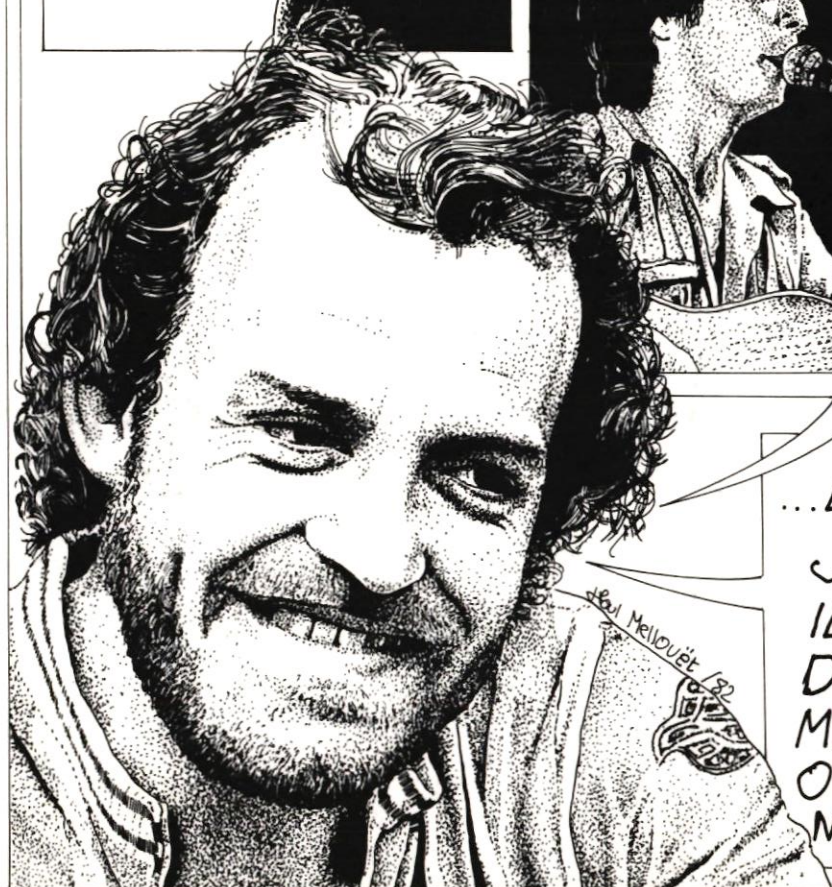


...ET LE DIMANCHE
10 OCTOBRE

MICHEL CORRINGER...



JANE CASSIDY...



...ET PUIS MOI
JOE COCKER.
IL PARAÎT QUE J'AI LA VOIX
D'UN BLUES MAN NOIR...
MAIS COMME JE SUIS BLANC,
ON M'A CLASSÉ COMME ROCK
N'ROLLER. A VOUS DE CHOISIR.



del Melouët 1982